N° 5617. — XIXme Année. 5 c. Le Numéro 5 c. Jeudi 23 Mars 1899.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois. . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce : 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMEMTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché n° 1.
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue JeanRichard 13, au Locle.

Du 1er Octobre 1898 — **Départs pr GARE CHAUX-DE-FONDS**

	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 40	7 54	9 —	9 45	11 50	12 52	1 37	3 45	5 15	5 48	7 10	8 06	10 08	11 25
Morteau	...	7 54	...	9 45	...	...	1 37	...	5 15	...	...	8 06	...	...
Besançon	...	7 54	...	9 45	...	...	...	...	5 15	...	...	...	...	...
Locle-Brenets	...	8 35	...	10 12	12 15	d1 19	2 10	4 17	d5 40	6 35	...	8 40	10 35	...
Les Ponts	7 53	...	...	10 35	...	2 32	d) Dimanche	6 45	...	...	...	...	10 10	...
Neuchâtel	6 15	7 55	...	10 15	12 48	2 34		4 17	6 22	8 12	...	...	...	...
Genève	6 15	7 55	...	10 15	12 48	2 34		...	6 22	8 12	...	...	...	...
Bienne	6 10	9 03	...	10 22	12 50	3 —		4 12	7 —	8 15	...	...	10 02	...
Berne	6 10	9 03	...	10 22	12 50	3 —		4 12	...	8 15	...	...	...	...
Bâle	6 10	9 03	...	10 22	12 50	...		4 12	...	...	...	...	...	...
Saignelég.	8 20	...	...	...	...	2 10		...	...	8 10	...	...	10d15	...

Arrivées de — *Du 1er Octobre 1898*

	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 08	7 48	8 52	10 08	11 25	12 42	1 36	2 28	4 08	6 12	6 52	8 06	9 40	12 12
Morteau	...	...	...	10 08	...	...	...	2 28	...	...	6 12	8 06	9 40	12 12
Besançon	...	...	...	10 08	...	...	...	2 28	...	...	...	8 06	...	12 12
Locle-Brenets	7 55	9 36	...	...	...	12 —	d1 02	1 58	3 30	5 20	d6 24	7 20	...	10 15
Les Ponts	7 33	...	...	10 10	...	...	d) Dimanche	1 35	5 30	9 45		...		...
Neuchâtel	7 45	9 37	...	11 44	...	...		1.28	3 35	5 42		7 56		9 53
Genève	...	9 37	...	11 44	...	...		...	3 35	5 42		7 56		9 53
Bienne	7 50	8 50	...	11 40	12 45	...		3 38	5 32	7 —		10 02		11 18
Berne	...	8 50	...	11 40	12 45	...		...	5 32	7 —		10 02		11 18
Bâle	...	...	...	11 40	12 45	...		3 38	...	7 —		10 02		11 18
Saignelég.	7 40	...	...	...	1 10	...		...	...	7 35		d9 50		...

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires seront adressés à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Tirage: 7400 exemplaires

Pour 2 fr. 90

on peut s'abonner à **L'IMPARTIAL** dès maintenant jusqu'au 30 juin 1899, franco dans toute la Suisse.

Pour 7 fr. 90

on peut s'abonner à **L'IMPARTIAL** dès maintenant jusqu'à fin décembre 1899, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL à La Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue Jean Richard, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront **gratuitement,** sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la **Lecture des familles**

Les Enfants Martyrs

DEUX INNOCENTS

par JULES MARY.

— MERCREDI 22 MARS 1899 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 63 : « Les Alpes italiennes ».

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 heures.
Fanfare du Grütli. — Répétition à 8 1/2 h.
Orchestre L'Avenir (Beau-Site). — Répétition partielle (2me groupe) à 8 1/2 heures au local.

Sociétés de chant

Chorale des carabiniers. — Rép. à 8 1/2 h., au local.
Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.
Chœur mixte cath. national. — Rép. à 8 h.
Chœur classique. — Répétition à 8 h. du soir à la salle de chant du Collège Industriel.

Sociétés de gymnastique

Grütli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses

L'Alouette. — Répétition, à 8 3/4 h., au local.
La Diligente. — Répétition, à 8 3/4 h., au local.
L'Amitié. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local,
L'Amitié (section littéraire). — Rép. à 10 h., au loc.
Société féd. des sous-officiers. — Escrime, 8 1/2 h.
Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Distribution des livres de 8 heures et demie à 10 heures du soir.

Clubs

Zither-Club Alpenrœsli. — Répétition, à 8. h., au Vieux-Collège.
Club du Tarot. — Réunion, à 9 h. s., au local.
English conversing Club. — Meeting at 8 1/2.
Club du Cent. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.
Club imprévu. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.
Club des Dérame-tôt. — Réunion à 8 3/4 h. du soir.
Club des Frangins. — Réunion 8 h. du soir.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne à 9 1/2 h.

Concerts

Brasserie de la Lyre. — Tous les soirs.

— JEUDI 23 MARS 1899 —

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2.

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition à 8 heures et demie au local. Par devoir.
Grütli-Männerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Helvetia. — Répétition générale à 9 h. du soir.
Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 du soir.
L'Aurore. — Répétition, à 8 3/4 h. au local.
Chorale l'Avenir (du Cercle Ouvrier). — Répétition tous les jeudi au local à 8 heures et demie.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.
Hommes. — Exercices à 8 1/2 h.
La Fourmi. — Exercices, à 8 h. du soir.

Réunions diverses

La Pépiniere. — Assemblée, à 9. h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.
Mission évangélique. — Réunion publique à 8 h.
Intimité. — Réunion du comité, à 8 1/2 h. du soir.
Stenographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs. Abends 8 1/2 Uhr.
Société suisse des Commerçants. — Assemblée et Bibliothèque.
L'Express V. C. — Assemblée à 8 heures et demie au local,
Union chrétienne de Jeunes Gens (Beau-Site). — A 8 3/4 heures, Soirée de catéchumènes.

Clubs

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.
Club du Seul. — Réunion à 8 1/2 h. du soir.
Club des Grabons. — Réunion dès 8 h. du soir.
Club de la Pive. — Séance à 8 1/2 h. du soir.
Le Point-Vif. — Répétition à 8 heures et demie, au local.
Club de la Samaritaine. — Réunion à 8 heures et demie chez le Botté.

La vie à Paris

Paris, 18 mars.

La saison. — Un nouveau sport aristocratique. — De l'usage du pseudonyme. — Grandeur et décadence. — Cochers et défroqués. — Une curieuse épreuve. — Esterhazy et les épiciers. — Origines de dictons.

Dans ma dernière causerie, je n'avais pas tort de redouter un retour offensif du froid. Nous avons revu la neige ce matin, quelques flocons égarés d'une tourmente qui aura passé vers le nord. Voilà qui a gâté pour quelques jours les premiers enchantements de la dernière semaine, si chaude et ensoleillée. Mais on nous dit que cela ne durera pas. Espérons-le pour les pousses vertes qui frissonnent sous le vent âpre des nuages déchirés entre lesquels on entrevoit des coins de ciel bleu.

Hier, cependant, le dimanche parisien a été fort animé malgré la fraîcheur de la température. Bicyclettes et automobiles sillonnaient les avenues. On remarque que les dames de la haute société délaissent la bicyclette pour l'automobile et ne dédaignent pas le poste de « chauffeuse ». Savez-vous pourquoi cette préférence? Parce que le vélocipède est devenu la chose de tout le monde et que l'automobile, coûteux et par son acquisition et par son entretien, reste l'apanage des gens riches. La fine fleur de l'élégance parisienne s'attache au sport qui marque le mieux la différence des conditions sociales. Vous voyez qu'en notre bonne République les goûts et les tendances aristocratiques étayés de sacs de louis, ne songent nullement à abdiquer pour l'amour de l'égalité sociale.

* * *

Au cours des dernières délibérations parlementaires on a introduit une proposition de loi tendant à interdire l'emploi du pseudonyme en tant qu'il est substitué au nom patronymique dans les actes de la vie quotidienne. Si cette proposition passe, il sera dorénavant impossible à quiconque, pour des raisons personnelles, avait adopté un autre nom que celui donné par ses parents, d'abriter son existence derrière une appellation d'emprunt. C'était devenu un abus. La mesure ne vise évidemment pas un écrivain, un musicien, un sculpteur, ou même un comédien. Ceux-ci pourront toujours signer leurs ouvrages ou paraître devant le public sous un faux nom, pourvu qu'ils soient inscrits eux-même à la mairie sous leur vrai nom et n'usent que de ce dernier dans la vie ordinaire. L'interdiction dont il s'agit vise ceux qui ont pris un pseudonyme et ont réussi à le faire inscrire dans le registre des habitants, soit pour masquer leur existence antérieure, soit parce que leur nom patronymique sonnait désagréablement à leurs oreilles.

Cette classe de porteurs de faux noms est assez nombreuse à Paris. Ne parlons pas des coquins et des malfaiteurs. C'est affaire de la police de les démasquer. Mais combien d'anciennes grandeurs déchues, contraintes de prendre un petit métier pour vivre, se cachent sous un nom d'emprunt qu'ils transmettent à leur progéniture. Telle marchande des quatre-saisons, poussant sa balladeuse par les rues, porta autrefois le titre d'une famille aristocratique. Tel garçon limonadier a renoncé au nom de son père, qui était un gros financier ayant sombré dans un revers. On a cité l'autre jour le décès d'une mendiante qui avait dans les veines du sang des Bourbons et n'était connue que sous un nom de fantaisie. Une ouvreuse d'un de nos premiers théâtres, ayant un nom très plébéien et commun, était naguère une vicomtesse qui tenait salon.

C'est dans la corporation des cochers que les pseudonymes abondent. Cela n'est point pour surprendre. Un homme de la haute société précipité dans la misère a d'ordinaire, à défaut d'un métier, la pratique des chevaux; il songera à se faire cocher. Le fiacre qui vous conduira de la gare de Lyon à votre hôtel aura peut-être un marquis comme automédon.

Il y a dans cette corporation une demi-douzaine de prêtres défroqués. On m'en avait signalé entre autres un dont la voiture stationnait naguère au boulevard Saint-Michel. Je possédais le numéro et je désirais m'assurer du fait. Le bonhomme se cachait naturellement sous un nom faux et avait une allure ordinaire qui ne trahissait pas ses antécédents ecclésiastiques. Mais on m'avait indiqué un moyen infaillible de déceler son origine.

J'eus un jour la visite d'un ami de la Suisse. Je lui fis connaître cette particularité: nous décidâmes de mettre à l'épreuve le susdit cocher. Quand nous nous fûmes approchés de son urbaine, il était légèrement assoupi sur le siège, contrairement au règlement. Qu'un gardien de la paix vînt à passer, et c'était la contravention dressée.

— Hé! cocher! criai-je, en lui touchant le bras du pommeau de ma canne.

Il sursauta et nous regarda, attendant un un ordre:

— *Trahit sua quemque voluptas.* Porte Maillot et vite! fis-je avec le plus grand sérieux en jetant une pièce de quarante sous sur la couverture enroulée autour de ses genoux.

L'automédon devint rouge, fronça le sourcil. Une lueur de colère passa dans ses yeux.

Nous nous précipitâmes dans la voiture. Le cocher ne put faire autrement que d'enlever son cheval et le fiacre roula vers le Louvre.

— Eh bien! dis-je à mon ami.

— Il a compris, parbleu! J'ai cru qu'il allait nous assommer du manche de son fouet. Nous lui payerons à boire et le ferons causer.

Le fiacre s'arrêta à l'extrémité de l'avenue de la Grande-Armée. Nous en descendîmes. Mais à peine nos pieds eurent-ils touché la chaussée que la voiture s'ébranla, s'éloignant rapidement par la rue Pereire, à notre vif désappointement.

— Il s'est vu reconnu, dis-je, et s'est dérobé à notre curiosité.

— Dommage! murmura mon ami. Vraiment j'aurais eu plaisir à faire parler ce défroqué. Nous le retrouverons demain. Une bonne parole l'amadoucera.

— N'essayons pas, il se sauvera à notre approche ou nous insultera. L'épreuve est suffisante.

— Alors *aeternum vale.* Dommage, dommage!

A quelque temps de là, je remarquai que ce même fiacre avait un autre cocher. Je sus depuis que des étudiants lui avaient aussi fait des misères en l'abreuvant de paroles latines. La compagnie des voitures eut pitié de son sort et lui procura une place de cocher dans une autre ville. Ce n'est pas moi qui irai le relancer

* * *

Il paraît que la corporation parisienne des vendeurs de cassonnade, de vermicelle et de vinaigre s'est émue de cet apophtegme saugrenu d'Esterhazy dans sa récente lettre au journaliste Drumont: « Les âmes de condottieri ne ne sont pas des âmes d'épiciers ». Or leur journal l'*Epicier* a publié un flamboyant article qui recrache le mépris du Ulhan à la figure du fugitif de Londres et de Rotterdam. Cependant la gouaillerie parisienne s'est emparée de l'incident pour se gausser des uns et des autres. Les feuilles boulevardières truculent à ce propos et alimentent les conversations des gens qui n'ont rien à faire que blaguer le voisin.

Cela a rappelé que parfois l'on dit d'une critique qui tend à tout rapetisser: C'est épicier! ou d'un ouvrage mal écrit: C'est du stye d'épicier! Pourquoi? Qui s'est avisé le premier à choisir le commerce d'épicerie comme critère de la comparaison? Or il semble que cela a une origine parisienne, remontant à 1830.

A cette époque de guerre entre les classiques et les romantiques, un boulevardier du temps Romieu, qui avait embrassé avec ardeur la cause dont Victor Hugo était le plus illustre champion, entra dans la boutique d'un paisible épicier et demanda à brûle-pourpoint:

— Etes-vous classique ou romantique!

Tête ahurie de l'infortuné.

— Moi, monsieur, je suis t'épicier.

Et Romieu de sortir en criant:

— Je suis t'épicier! je suis t'épicier! Comment peut-on être t'épicier.

Cela produisit une rumeur dans un certain monde grâce à la verve endiablée de Romieu, et les pauvres classiques se virent bombardés de l'épithète d'épiciers.

Mais les épiciers eux-mêmes contestent cette histoire. Ils disent que la véritable raison du mépris des poètes à leur endroit, c'est que tous redoutent le jour plus ou moins proche où leurs pages imprimées couvertes de strophes serviront à faire des cornets pour les épices... Et ils n'ont pas tellement tort que ça!

C.-R. P.

Nouvelles étrangères

France. — *Paris,* 21 mars. — La Chambre discute le budget de la marine. Au chapitre II, M. Guieysse demande le rétablissement du crédit pour la création d'une quatrième section de l'état-major de la marine, supprimé par la commission. M. Lockroy appuie cet amendement; M. Pelletan le combat. L'amendement est adopté par 387 voix contre 136.

On annonce dans les couloirs qu'à la suite de ce vote, M. Pelletan donnerait sa démission de rapporteur général du budget.

Paris, 21 mars. — Au Sénat, M. Fabre reprend la parole, mais il annonce qu'il transforme son interpellation en une simple question. Il reproche à M. Dupuy de ne pas avoir empêché les agissements de la Ligue de la patrie française, blâme M. de Freycinet d'avoir toléré que des officiers s'affilient à cette ligue et participent à la souscription en faveur de la veuve du colonel Henry. Faisant allusion à la lettre du général Roget à une dame habitant la Suisse, il reproche à cet officier d'avoir exprimé son opinion sur une affaire en cours devant la justice et d'avoir fait preuve d'admiration pour le caractère de M. Déroulède. Il termine en insistant sur la nécessité de la discipline dans l'armée.

M. de Freycinet répond.

M. de Freycinet dit qu'il a cru d'abord que la Ligue de la patrie française avait pour but l'apaisement, mais il reconnaît que cette ligue a eu tort en s'adressant aux officiers. Ceux-ci n'ont pas cru en s'affiliant faire une œuvre politique. M. de Freycinet ajoute qu'il ne répondra pas aux soupçons injustifiés de M. Fabre. Il faut avoir confiance dans l'armée. Le ministre de la guerre affirme de nouveau que l'armée respecte la discipline. Il s'en porte garant pour le présent, le passé et l'avenir. (*Applaudissements*).

M. Fabre insiste au sujet de la lettre du général Roget.

M. de Freycinet réplique que cette lettre à été publiée contre son gré.

M. Fabre affirme son respect pour l'armée, qu'il ne faut pas rendre responsable de défaillances individuelles. L'orateur fait allusion à Esterhazy auquel les réactionnaires ont prodigué des marques d'amitié. (*Protestations à droite*) L'incident est clos.

Au cours de la discussion, M. Le Provost de Launay, conservateur, a échangé avec M. Destieux-Junka, socialiste, de vives observations au sujet de la souscription en faveur de la veuve du colonel Henry.

M. Le Provost de Launay a envoyé ses témoins à M. Destieux-Junka.

Paris, 21 mars. — M. Déroulède a adressé de la Conciergerie à M. Dupuy une lettre affirmant qu'il n'y a jamais eu d'entente entre la Ligue de la Patrie française et la Ligue des Patriotes, et déclarant, en outre, qu'aucun membre de la Ligue des Patriotes n'avait été averti des projets pour la journée du 23 février.

BANQUE FEDERALE
(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 22 Mars 1899.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur:

		Esc.	Cours
France	Chèque Paris		100.58 3/4
	Court et petits effets longs	3	100.58 3/4
	2 mois } acc. françaises	3	100.60
	3 mois } min. fr. 3000	3	100.61 1/4
Londres	Chèque min. L. 100		25.37
	Court et petits effets longs	3	25 36
	2 mois } acc. anglaises	3	25.37 1/2
	3 mois } min. L. 100	3	25.38 1/2
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		124.27 1/2
	Court et petits effets longs	4 1/2	124 28 3/4
	2 mois } acc. allemandes	4 1/2	124.30
	3 mois } min. M. 3000	4 1/2	124.30
Italie	Chèque Gênes, Milan, Turin		93.40
	Court et petits effets longs	5	93 10
	2 mois, 4 chiffres	5	93.20
	3 mois, 4 chiffres	5	93.40
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers		100.35
	2 à 3 mois, trait. acc., fr. 3000	3 1/2	100.42 1/2
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	3 1/2	100.35
Amsterd. Rotterd.	Chèque et court	3 1/2	208.20
	2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000	2 1/2	208.95
	Non ac., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208.90
Vienne	Chèque et court	5	210.30
	Petits effets longs	5	210.30
	2 à 3 mois, 4 chiffres	5	210.45
New-York		5	5.22
Suisse	Jusqu'à 4 mois	4 1/2	

Billets de banque français	100.55
» » allemands	124.27 1/2
» » russes	2.67 1/2
» » autrichiens	210.10
» » anglais	25.36
» » italiens	33.—
Napoléons d'or	100.52 1/2
Souverains anglais	25.32
Pièces de 20 mark	24.85 1/2

Les Deux Orphelines
GRAND ROMAN
PAR
ADOLPHE D'ENNERY
10 ct. la livraison illustrée (2 par semaine). Magnifiques illustrations par RIOU
JULES ROUFF & Cie, Editeurs, **Cloître Saint-Honoré, Paris.**
Gratis Partout la première livraison illustrée Partout **Gratis**
Dans tous ses dépôts en Suisse et à l'Agence des journaux, Boulevard du Théâtre 7, Genève. 3480-1

BANQUE FÉDÉRALE
2486-2 (Société Anonyme) H-605-c
CHAUX-DE-FONDS
Nous émettons des :
Bons de dépôt à 4 % au pair
jusqu'à **trois ans ferme,** remboursables ensuite moyennant avertissement réciproque de trois mois. **La Direction.**

Occasion
A vendre pour cause de départ les **MEUBLES de bureau** suivants en noyer massif: une grande banque à tiroirs; une table; deux petites armoires, dont l'une avec tiroirs à belle serrure anglaise, pouvant servir de caisse; trois cloisons, dont une de 240 cm. de longueur sur 138 cm. de hauteur et les deux autres de 80 cm. de longueur sur 130 cm. de hauteur; un auteuil de pupitre. — S'adresser chez M. **A. Jaccard,** rue de la Demoiselle 45. 3321-2

AVIS
à MM. les AGRICULTEURS
Chez
HENRI MATHEY
5, rue du Premier Mars 5,
La Chaux-de-Fonds
Herses à prairies, en fer forgé, système Laacke et autres, garanties et **à bas prix,**
Charrues Brabant, Ott et Bernoise. 3193-3
Charrues double versoir. **Piocheuses**
ROULEAUX
Engrais chimiques
de la Fabrique **SchweizerHalle, à BALE.**

80
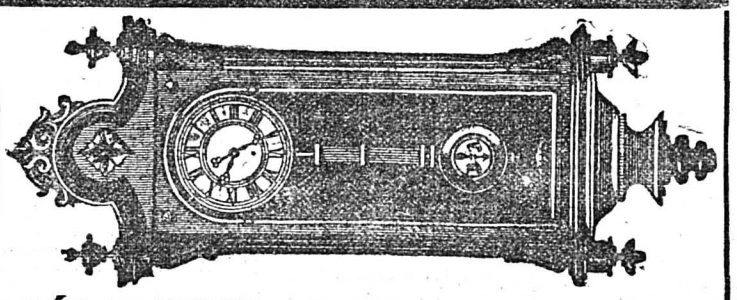
RÉGULATEURS
viennent d'arriver
qualité garantie et connue depuis **longtemps, introuvable ailleurs.**
Prix très bas, splendides sonneries et cabinets de toute beauté, depuis **25 fr.** 3351-11
Magasin **SAGNE-JUILLARD,** Horloger
38, Rue Léopold-Robert 38 (à côté de l'Hôtel des Postes).
ENTRÉE LIBRE

EMPRUNT
On demande à emprunter pour la Saint-Georges prochaine une somme de
25,000 francs
sur hypothèque en premier rang. — S'ad. par écrit, sous chiffres **M. Z. 3371,** au bureau de l'Impartial. 3371-1

Gommune de la Sagne
Fourniture
d'Articles pour Pompiers
La Commune de la Sagne met au concours la fourniture de :
A) **160 uniformes** (vestons ou blouses) en drap gris-foncé, première qualité, exécution soignée.
B) **100 casques.**
Les maisons disposées à entreprendre l'une ou l'autre de ces fournitures sont invitées à faire parvenir leurs soumissions, avec échantillons et modèles, d'ici au 12 avril 1899 au Conseil communal.
La Sagne, le 14 mars 1899.
3168-2 **Conseil communal.**

HALLE AUX MEUBLES
14, RUE SAINT-PIERRE 14.
Spécialité de
LITS COMPLETS
Ameublements de chambres à coucher
SALLES A MANGER
SALONS
de tous styles.
— TRÈS BAS PRIX —
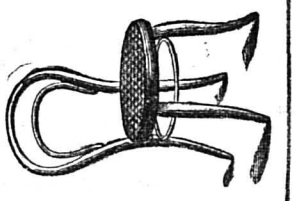
Stores intérieurs brodés
Brocatelles et coutils pour stores. 1172-58
Stores extérieurs.
Descentes de lits.
Tapis de table.
Couvertures de laine dans tous les genres.
Plumes, Duvets, Laines, Crins.
— PRIX AVANTAGEUX —

CHAPEAUX
Il vient d'arriver un immense choix de 1603-279
Chapeaux de paille
pour **Dames**
Fillettes
et **Enfants.**
Formes nouvelles
Teintes variées
à des prix incroyables
de bon marché.
Au BAZAR NEUCHATELOIS
Modes. - Corsets.
— Escompte 3 % —

Poussettes
de la Fabrique **SENDER** de Schaffhouse
VIENNENT d'ARRIVER
Au Grand Bazar du
Panier Fleuri
Modèles nouveaux. Prix modiques. Roues et Ressorts garantis pour une année. 14850-214
Couvertures
pour poussettes.

Vente de la propriété des Petites-Isles
rière Boudry
Le **lundi 20 mars 1899,** dès 7 1/2 heures du soir, les hoirs de Mme Louise VERDAN-STEINLEN exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, **dans l'Hôtel du Lion d'Or, à Boudry,** les immeubles suivants, situés aux Isles, territoire de Boudry, savoir :
1° Une propriété d'agrément et de rapport connue sous le nom des Petites-Isles ou de Gattolliat, à proximité immédiate de la station du chemin de fer du Régional du Vignoble, établie à Bel-Air, près l'Areuse.
La maison, assurée fr. 15,000, renferme huit chambres, cuisine, galerie, lessiverie, bûcher et de vastes caves et bouteillers. — Eau sur l'évier.
Cet immeuble, désigné au cadastre de Boudry **sous art. 2273,** contient 2243 mètres carrés se subdivisant comme suit : bâtiment 190 m²; place 81 m²; jardin 480 m²; verger 355 m² et vigne 1130 m².
2° **Cadastre art. 2274. Gattolliat,** vigne de 710 m².
3° **Cadastre art. 2275. Gouguillettes,** vigne de 166 m².
Ces vignes sont très productives et plantées en rouge.
Si les offres sont jugées suffisantes, l'adjudication sera accordée séance tenante.
Pour tous renseignements et visiter les immeubles, s'adresser au notaire Jacot, à Colombier. 2870-2

TOURBE MALAXÉE
A vendre encore **50 bauches** tourbe malaxée, au prix ordinaire. — S'adresser à M. J. Schneider, chef de station, gare du Grenier. 3407-2

AVIS AUX FABRICANTS
Grand atelier de **réglages,** bon courant et de précision, avec bulletins d'Observatoire, en plats soignés, Breguet, cylindriques. 3169-2
Se recommande
Lucien GRISEL, horloger-régleur.
Rue Léopol-Robert 30.

CARTES de VISITE. Imprimerie Courvoisier

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 1

LE

Naufrage de Lianor

PAR

Raoul de NAVERY

I

Dans les ruines

Une jeune fille d'environ dix-huit ans, et un adolescent qui en pouvait compter seize, penchés sur une table couverte de dessins, de cartes et de volumes, se tenaient dans une vaste pièce du palais du vice-roi des Indes à Goa. A travers les croisées formées de plaques de nacre transparente leur apparaissaient les grands arbres du jardin; la chaleur d'une journée d'été se trouvait diminuée grâce à d'énormes éventails balancés au plafond de la salle, et dans la galerie qui y faisait suite, les jeux élégants d'une fontaine faisaient tomber une pluie de gouttes irisées dans un bassin de marbre entouré de fleurs exotiques. La jeune fille possédait une de ces beautés complètes et merveilleuses que les poètes célèbrent dans leurs œuvres, et dont, à travers les siècles, le souvenir se transmet comme celui d'une apparition de la grâce idéale de la forme. Grande et souple, le front large, intelligent, l'œil profond et doux, la bouche souriante, on la devinait à la fois énergique et tendre. Cette créature charmante, sur qui le ciel avait répandu ses dons les plus précieux, paraissait destinée à voir se résumer dans sa vie toutes les joies auxquelles a le droit d'espérer une créature.

Son père, don Garcia de Sà, qui venait de succéder dans le gouvernement des Indes à l'illustre Jean de Castro, car la nomination rapide de Mascarenhas ne semblait pas même devoir compter comme un interrègne, possédait après son Altesse le roi de Portugal, Jean III, une autorité absolue sur les pays découvert par Vasco de Gama. Tant que durerait son mandat, il exercerait sans contrôle le pouvoir et la justice, rendant facile l'existence des princes de la côte, ou ravageant leurs terres s'ils refusaient de payer l'impôt. Sur un mot, un signe du vice-roi, s'ouvraient ou se refermaient les portes des sinistres prisons de Goa. Une ligne de lui laisait accourir les missionnaires, ces conquérants de l'âme, adoucissant l'œuvre d'une armée intrépide. Entouré d'une brillante noblesse, prête à chercher dans les plaisirs le repos d'une récente conquête, ne comptant que des gentilshommes parmi ses soldats, Garcia de Sà possédait une cour mille fois plus magnifique que celle de son maître. A l'exemple du grand Albuquerque, sa table était chaque jour dressée pour trois cents convives. Cadets dénués de fortune, savants pauvres, artistes avides de reproduire des paysages grandioses, poètes envieux de célébrer les conquêtes des armes portugaises, navigateurs empressés de fonder des comptoirs, jeunes gens curieux abandonnant l'ancien monde pour le nouveau, sans autre but que celui de promener la vague inquiétude de leurs vingt ans, se pressaient dans le palais de Garcia de Sà, certains d'y rencontrer la haute courtoisie qui double la grâce de l'hospitalité.

Lianor était née dans ce royaume de Canara qui s'étend de la rivière Alliga au mont Delli, et compte dans l'espace de quarante-six lieues Onor, Batekala, Barselor, Baqualor et Mangalor. Le Gange et l'Indus, ces deux fleuves sacrés de l'Inde, répandaient leur merveilleuse poésie sur la côte de Canara, dont les mont Gâthes semblent la couronne, Si les caresses d'une mère morte jeune lui manquèrent, la tendresse paternelle s'efforça d'y suppléer, et l'enfance de Lianor fut exempte de chagrins et de larmes. Entourée de petites Indiennes qui furent ses compagnes avant de comprendre qu'elles deviendraient ses esclaves, elle grandit comme une fleur vivace, répandant autour d'elle l'éclat de sa grâce et la douceur de ses parfums.

Quoique Garcia de Sà ne se montrât que rarement exigeant et sévère, on savait que souvent un malheureux dut sa grâce à l'intervention de sa fille.

Chaque fois que Lianor traversait les rues de Goa et franchissait le seuil des chapelles, elle épuisait en aumônes l'or dont son père se montrait prodigue.

Maître François qui, déjà depuis de longues années, apprenait aux pauvres Indiens la loi du Dieu crucifié, n'hésitait jamais à s'adresser à elle, soit qu'il s'agît de pourvoir aux frais d'une mission nouvelle, soit qu'il songeât à fonder dss écoles dans lesquelles il rassemblait des enfants venus de tous les royaumes de la côte, depuis la baie de Cambaye jusqu'au cap Comorin, afin qu'instruits dans la langue portugaise, ils évangélisassent à leur tour les hommes de leurs nations.

Garcia de Sà adorait sa fille. Une prière de Lianor devenait le plus souvent un ordre pour lui, et la faiblesse de caractère du vice-roi, unique défaut qu'il fut possible de lui reprocher, s'accentuait à l'égard de sa fille, sans que Lianor songeât à en abuser.

D'un caractère sérieux, aimant passionnément l'étude, elle plaçait au premier rang de ses plaisirs les heures passées avec son cousin Pantaleone de Sà, dans la bibliothèque du palais. Tous deux repassant les leçons reçues, apprenaient à mieux connaître le pays sur lequel s'exerçait leur règne temporaire. Lianor et Pantaleone achevaient de s'instruire en apprenant les dialectes divers parlés sur les côtes. Le jeune homme, en attendant que son oncle le jugeât assez robuste pour l'envoyer se battre comme un soldat, travaillait en érudit, et rien n'était plus charmant que de voir ces deux êtres, d'une beauté presque égale, d'une bonté à toute épreuve, et d'une loyauté sans ombre, renoncer aux plaisirs de leur âge, afin d'augmenter la somme de leurs connaissances.

Tout à coup, Pantaleone de Sà repoussa les cahiers, les livres et les dessins.

— Lianor, dit-il, tout ceci n'est rien, et jamais nous ne comprendrons l'Inde vraie, l'Inde à la fois superbe et mystique, tant que nous n'aurons pas obtenu de ton père l'autorisation de faire des excursions en dehors de la ville. Quand nos compatriotes pénétrèrent pour la première fois à Foa, éblouis par la magnificence de ses palais, de ses temples, ils la surnommèrent Goa *la dorée*; et vraiment ce devrait être un admirable spectacle que celui de ces coupoles éblouissantes couronnant les blanches murailles, de ces mosquées, de ces minarets aériens découpant leurs dentelles sur l'azur intense du ciel ! d'Almeida, puis le grand Albuquerque, crurent faire œuvre pie en ordonnant d'abattre ces monuments ; ils ne comprirent pas que leurs beautés artistiques les devait rendre sacrés pour les vainqueurs. Sous le marteau des soldats tombèrent les mosquées splendides, et les temples abritant la Trimourti Indienne. Goa la dorée a cessé d'exister, et pour ressusciter dans notre pensée cette ville incomparable, il nous faudrait visiter les ruines échelonnées tantôt sur les rives du fleuve sacré des Indiens, tantôt sur les premiers plans des monts Gâthes. Nous pénétrerions les mystères d'une civilisation à part, d'un art inconnu ; alors nous contemplerions des merveilles qui jamais ne sauraient nous être offertes ailleurs. Nous n'habiterons pas toujours les Indes, Lianor ; le pouvoir du vice-roi ou des gouverneurs ne s'exerce que durant cinq années. Profitons de nos loisirs ; ces excursions, sans offrir de danger, suffiront à nous instruire comme à nous distraire.

— Pantaleone, dit la jeune fille en se levant, j'approuve tellement ton idée que je vais à l'instant même demander à mon père une permission qui, j'en suis sûre, il ne me refusera pas.

— J'ai presque un doute à cet égard, répliqua Pantaleone.

— Alors, tu ne connais pas le pouvoir de ma volonté.

— Je sais encore mieux la facilité avec laquelle mon oncle change de résolution.

— Oh ! mon cousin !

— Ne me soupçonne point de me montrer irrespectueux à son égard ; mais je connais mieux que toi don Garcia de Sà, mon oncle vénéré. Sa bonté s'unit à une grande faiblesse, et le dernier homme qui lui parle a trop souvent raison. Son esprit subit des fluctuations fréquentes. Peut-être t'accordera-t-il ce que tu désires, mais qu'un de ses amis le désapprouve de nous avoir cédé, sous le prétexte que nous pouvons courir des dangers, il retirera sa permission, non seulement sans se faire un remords de notre déception, mais encore en s'applaudissant de ce qu'il appellera sa fermeté.

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

N° 5617. — XIXme Année. 5c Le Numéro Jeudi 23 Mars 1899.

2me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nouvelles étrangères

France. — *Paris*, 21 mars. — La cour de cassation, toutes chambres réunies, a tenu de midi à deux heures, sous la présidence de M. Mazeau, une audience publique.

M. Ballot-Beaupré, rapporteur de l'affaire Dreyfus, a lu une requête de l'avocat Mornard, demandant la récusation des trois conseillers qui furent membres de la commission consultative pour la revision du procès Dreyfus, MM. Petit, Crépon et Lepelletier.

Le procureur général Manau soutient la thèse de la récusation.

La cour rend un arrêt accueillant en la forme la demande de Me Mornard et s'ajourne à vendredi pour entendre les explications de MM. Petit, Crépon et Lepelletier, et rendre son arrêt sur le fond.

Allemagne. — *Berlin*, 21 mars. — Le Reichstag discute en troisième lecture le budget.

A propos du budget des affaires étrangères, M. Richter demande des renseignements sur les négociations qui ont eu lieu à Berlin avec M. Cecil Rhodes.

M. de Bülow déclare que, ces négociations étant encore pendantes, il est tenu à une certaine réserve et ne peut donner que les indications qu'il n'y a pas d'inconvénient à rendre publiques.

En ce qui concerne l'établissement d'une ligne télégraphique à travers les pays du protectorat allemand de l'Afrique orientale, pour se souder à la ligne de l'Afrique méridionale, un accord a été conclu entre la Compagnie transafricaine et le gouvernement allemand. Cet accord garantit à tous les points de vue les droits de souveraineté et les autres intérêts de l'Allemagne.

Quant à l'établissement projeté d'un chemin de fer traversant l'Afrique du sud au nord, il n'y a eu jusqu'ici que des pourparlers préliminaires qui ont un caractère confidentiel et aucune décision n'est encore intervenue à ce sujet. Mais le gouvernement ne donnera son assentiment qu'à des propositions par lesquelles ses droits et ses intérêts seront pleinement sauvegardés.

Après ces explications, le budget des affaires étrangères a été adopté.

Après avoir adopté ensuite l'ensemble du budget et la loi sur le budget, le Reichstag s'est ajourné au 15 avril.

Etats-Unis. — On mande de Londres, 21 mars :

Des nouvelles de New-York disent que les indices d'après lesquels l'incendie de l'hôtel Windsor serait l'œuvre d'une bande de malfaiteurs seraient toujours plus nombreux. Des témoins oculaires racontent avoir vu au troisième étage, au moment où le feu éclata, des individus bien mis passer d'une chambre à l'autre, sans paraître se soucier du bruit de l'incendie.

L'incendie éclata en même temps au deuxième et au quatrième étage ; les flammes furent précédées d'une épaisse fumée produite, vraisemblablement, par la combustion de matières oléagineuses ; la même fumée précéda les flammes au troisième étage.

On a arrêté un individu qui s'était fait inscrire à l'hôtel comme reporter de journal et qui était porteur de bijoux pour une somme de dix mille dollars.

Le nombre des personnes manquant à l'appel et que l'on croit victimes de l'incendie est de cinquante-trois.

Nouvelles des Cantons

LUCERNE. — *Déraillement.* — Dimanche matin, à la suite d'une fausse manœuvre d'aiguille, le dernier vagon d'un train de voyageurs a déraillé en gare de Meggen, station de la ligne du Gothard sur le lac des Quatre-Cantons. Il n'y a pas eu de blessés car le vagon était heureusement vide. Les dégâts matériels ne sont pas importants et à 3 heures de l'après-midi, grâce aux efforts d'une équipe venue d'Erstfeld, toute trace de l'accident avait disparu.

— *Les accidents du travail.* — M. Joseph Widmer, âgé de 33 ans, au service de M. Kunz. scieur au Tellenbach, près Willisau, était occupé samedi après-midi à charger des bois sur un camion. A un moment donné Widmer voulut se glisser sous le véhicule pour assujettir une chaine, mais au même instant un des blocs de bois glissa et tomba sur le malheureux jeune homme.

Une heure plus tard celui-ci succombait aux suites de ses blessures.

FRIBOURG. — *Châtel-Bulle-Montbovon.* — Les travaux du chemin de fer de la Gruyère ont commencé.

Si le tracé du semi-routier prévalait définitivement, le Châtel-Bulle-Montbovon, sur 30,050 mètres de voie à construire, n'emprunterait la chaussée que sur 6500 mètres de parcours, c'est-à-dire à peu près exclusivement dans la traversée des localités situées sur le trajet.

SOLEURE. — Les tribunaux bernois avaient condamné le jeune incendiaire Kissling à vingt ans de travaux forcés et l'avaient remis, immédiatement après sa condamnation, aux tribunaux soleurois, devant lesquels il aura à répondre de trois incendies.

Mais l'autorité soleuroise a fait soumettre Kissling à une expertise médicale et les aliénistes soleurois ont prononcé que le prévenu n'est pas en possession de ses facultés mentales. Il est donc plus que probable que les assises de Soleure vont acquitter Kissling et ordonner son renvoi dans une maison de santé. Après cela, Kissling aura à comparaître devant les tribunaux neuchâtelois. Il est probable qu'en présence du certificat établi par les aliénistes soleurois, les tribunaux neuchâtelois renonceront à prononcer une peine contre Kissling. Et si ce dernier est ainsi proclamé irresponsable par les tribunaux soleurois et neuchâtelois, que deviendra la condamnation prononcée par les tribunaux bernois ?

ARGOVIE. — *Horrible accident.* — Un accident vraiment horrible s'est produit vendredi dernier à la gare de Bremgarten. Le mécanicien Victor Lehrmann était descendu sous sa locomotive pour examiner l'état des bielles, lorsque tout à coup la machine se mit en mouvement. Le malheureux mécanicien fut littéralement décapité par une roue de la locomotive.

TESSIN. — *Un village qui dégringole.* — Le village de Campo, dans le Val Maggia, est situé sur une pente mouvante et glisse lentement vers le fond de la vallée. Des travaux vont être entrepris pour corriger le cours de la rivière qui ronge le pied de la montagne. On espère que l'écroulement du flanc de la montagne sera ainsi enrayé. Mais, en attendant, les habitants resteront sur le qui-vive. Le dégel leur fera courir de sérieux dangers. Une fissure assez apparente vient de se produire dans un mur de la cure. A l'église, dans la voûte du chœur, une autre brèche s'est ouverte. Le prêtre a dû abandonner le maître-autel et célébrer la messe dans une chapelle latérale.

VALAIS. — *Une grève.* — Une grève a éclaté à Gampel jeudi parmi les ouvriers de la fabrique de carbure de calcium. Elle était terminée à midi par un arrangement et le renvoi des meneurs.

Concours genevois des chronomètres

M. Raoul Gautier, directeur de l'Observatoire de Genève, a donné, le 20 mars, à la Société des arts de cette ville et à la Classe d'industrie, son rapport sur le *Concours des chronomètres* de 1898 ; nous constatons une diminution de cent pièces sur 1897, et des résultats généraux inférieurs ; nous relevons, parmi les meilleures notes, les noms de MM. U. Montandon-Robert, Haas neveu et Cie, Vacheron et Constantin, L. Giroud, L. Gallopin et Cie, etc., et le nom fort connu du régleur, M. C. Batifolier.

Genève et Neuchâtel sont toujours, avec la vallée de Joux, les centres de la chronométrie ; à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds a souvent été distancée par le Locle ; mais on sait que le prix général de 1897 était remporté par M. Paul Ditesheim, à la Chaux-de-Fonds. Le premier prix à Genève est à un Neuchâtelois de nom, M. Montandon-Robert. Dans le canton de Neuchâtel, le nombre des chronomètres a augmenté, bien que parfois la qualité ait suscité des appréciations diverses ; néanmoins, Genève présente encore, en 1898, 474 pièces. Il faut reconnaître de plus en plus que l'industrie horlogère y est moins étendue qu'autrefois, et c'est dommage.

Chronique du Jura bernois

Franches-Montagnes. — (Corresp.) — Un cas de mauvais traitements sur les animaux me paraît assez singulier pour vous être signalé. Je ne vous dirai le nom de personne, pas même celui de la localité, pour le moment.

Qu'il suffise de vous dire qu'il s'agit d'un et même de deux chiens courants, malades au point qu'il est question de les abattre pour mettre fin à leurs souffrances.

Voici le fait :

Il y a quelque temps le propriétaire d'un de ces animaux auxquels on avait laissé le libre parcours dans la localité remarquait que sa bête devenait maigre, et que des demi-journées entières il faisait la demi-roue, la faucille autour de chez lui. En même temps les ouvriers d'un atelier voisin étaient la moitié du temps à la fenêtre, descendaient même sur la rue pour constater le *phénomène* en riant de voir le pauvre coureur de lièvre se tordre, se torsionner, toujours faucille, sur la rue, dans les prés.

Je ne vous dirai pas les moyens, ni les remèdes qu'on a cru employer pour aider la pauvre bête *à mettre bas* ; suffit que l'homme de l'art se déclara incapable, déclarant n'y rien comprendre. — Qu'avez-vous donc donné à manger à votre chien ? — Mais rien d'autre, comme à l'ordinaire. On en était à pronostiquer, quand un gamin de 12 ans dit : « Moi j'sais c'qu'il a. Il y a le X. X. qui lui donne toujours de grosses poignées d'os gros comme des bonbons, qu'il avale tout ronds. »

Ce fut comme un trait de lumière, le mystère était découvert.

On fit venir X. X. qui dut avouer. Il fut constaté que ce malin maltraiteur d'animaux ramassait, pour avoir le plaisir de rire et faire rire, tous les os, les découpait avec une hache en morceaux assez petits pour pouvoir entrer un à un, mais trop gros pour pouvoir sortir en volumes arrondis, sans causer des douleurs insupportables. On voit jusqu'où va le génie inventif de l'homme à notre montagne.

Les ingénieurs qui ont conçu les plans du Gothard et du Simplon en auraient-ils jamais pu faire autant? Les tunnels circulaires les mieux combinés et les plus compliqués n'ont sans doute rien de comparable mais si des malins en arrivaient avec tous les progrès actuels et futurs à créer des trains de marchandises qui après avoir franchi l'entrée et tous les contours d'un tunnel viendraient s'entasser les uns sur les autres, et former un bloc insortable, sans déchirer les entrailles du sol, qu'en dirait-on ?

Je ne sais ce qu'on dira de notre inventeur si l'affaire va en justice.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Neuchâtel.* — *Commencement d'incendie.* — Lundi soir, peu après minuit, le personnel du Cercle libéral, mis en éveil par une épaisse fumée qui se dégageait d'un recoin dans un corridor, se hâta d'éteindre un commencement d'incendie dû à de l'encaustique chauffé au bain-marie et qui s'était enflammé. Les dégâts sont insignifiants, le feu ayant pris dans une partie de l'immeuble où il ne pouvait guère s'étendre.

⁂ *Conseil d'Etat.* — Le Conseil d'Etat a nommé pour composer une commission administrative du service de transformation de la gare du Locle :

Avec voix délibérative :

1. Le conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics, président.
2. Le conseiller d'Etat, chef du Département des finances, vice-président.
3. Henri Wittwer, directeur du Jura-Neuchâtelois.
4. Antoine Hotz, ingénieur cantonal.
5. Jules-Albert Piguet, président du Conseil communal, Locle.
6. Edouard Rochedieu, ingénieur communal au Locle.

Avec voix consultative :

7. Emile Alder, ingénieur principal.

Il a désigné pour composer la commission de contrôle prévue à l'art. 36 de la loi instituant une caisse cantonale d'assurance populaire et cela pour la durée de la période législative en cours :

1. Le conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur.
2. M. Léopold Dubois, directeur de la Banque cantonale.
3. M. S. de Perregaux, directeur de la Caisse d'épargne.

Il convoque les électeurs du cercle de Boudry pour les 8 et 9 avril 1899, afin d'élire un juge de paix en remplacement de Jean Montandon, démissionnaire.

Il autorise le citoyen A. Döll, à Fleurier, à pratiquer dans le canton comme commis-pharmacien.

Comptes de l'Etat de Neuchâtel, pour 1898:

Les comptes de l'Etat, pour 1898, ont été soumis par le Département des finances au Conseil d'Etat, le 21 mars 1899.

Ils présentent :

En dépenses	Fr.	3,675,623.84
En recettes	»	3,581,746.85
Excédent des dépenses	Fr.	93,876,99

Le budget, pour 1898, prévoyait :

En dépenses	Fr.	3,563,231.04
En recettes	»	3,428,051.85
Soit un excédent de dépenses de	Fr.	135,179.16

⁂ *Banque cantonale.* — Pendant l'exercice de 1898, la Banque cantonale neuchâteloise a réalisé un bénéfice net de 298,675 fr., sur lequel il sera versé à l'état 145,000 fr. pour intérêts du capital de dotation. La part de bénéfice de l'Etat sera de 55 % des 150,000 francs restants, soit de 82,500 fr.

Il sera en outre versé au fonds de réserve 60,000 fr., et aux employés, à titre de gratification, 7500 fr.

On sait que la Banque cantonale avait manifesté l'intention de supprimer ses caisses de remboursement du Locle et de la Chaux-de-Fonds, et cette nouvelle avait profondément ému nos commerçants.

Voici ce que dit le dernier rapport de la Banque à ce sujet :

« Les frais de [repourvue] considérables ont fait l'objet de l'examen attentif de notre Conseil, et comme ils dérivent surtout de nos caisses de remboursement à la Chaux-de-Fonds et au Locle, nous avons été amenés à envisager soit la suppression de ces caisses de remboursement, en procédant comme la Banque cantonale de Berne l'a fait pour Porrentruy, soit même la suppression totale de notre émission, car il ne nous est pas permis de supposer que les dépenses faites de ce chef en 1898 constituent un maximum à supporter facilement encore pendant la période transitoire qui doit nous conduire à la Banque nationale. Tout nous fait croire que le change sur Paris n'a pas fini sa marche ascendante ; les facteurs qui conduisent à la détérioration de notre valuta suisse continuent à agir, et nous pouvons nous attendre à ce que la moyenne de l'agio soit plus élevée en 1899 qu'elle ne l'a jamais été et que, par conséquent, le drainage du numéraire et les frais de rapatriement de chaque unité de ce numéraire croissent dans des proportions telles que nos opérations en soient très sérieusement entravées et que nos bénéfices annuels soient absorbés en totalité et au delà pour suffire à cette charge.

Une grande partie des écus qui nous sont demandés servent à la couverture d'achats de matières d'or et d'argent faits en France par des maisons de la Chaux-de-Fonds. Grâce à l'initiative de M. le président du Conseil comi munal de la Chaux-de-Fonds, qui est aussadministrateur de notre banque, des pourparlers ont eu lieu avec les chefs de ces maisons, et nous avons eu la satisfaction de les voir aboutir à une convention qui, grâce aux mesures prises, diminuera dans une proportion très sensible l'exportation des écus et qui nous permettra, si elle devient définitive, de conserver nos caisses de remboursement à la Chaux-de-Fonds et au Locle. Nous sommes très heureux de cette solution et nous tenons à remercier ici les maisons de banque qui ont adhéré à cette convention, nous venant ainsi en aide dans ces circonstances très difficiles. »

Nous ne pouvons qu'applaudir aux démarches faites par M. le président du conseil communal et aux décisions de la Banque cantonale et exprimer le vœu que les mesures prises permettent à la dite Banque de conserver ses caisses de remboursement du Locle et de la Chaux-de-Fonds.

Conseil général

Séance du mardi 21 mars 1899, à 5 h. du soir, à l'Hôtel communal

Présidence de M. Alfred Robert, président

29 membres sont présents.

Le Conseil nomme, par 21 voix, M. Henri Rieckel-Jeanneret membre de la commission de l'Ecole de commerce, en remplacement de M. Jules Calame-Colin, démissionnaire.

* * *

M. Chs-Fs Redard rapporte au nom de la commission chargée de l'examen des arrêtés concernant les Ecoles professionnelles.

La commission est en principe d'accord avec le Conseil communal et propose l'adoption des arrêtés proposés.

A propos de l'Ecole ménagère, la commission croit que pour faciliter l'entrée aux élèves, il pourrait peut-être être créé deux catégories d'élèves : 1° des internes, 2° des externes qui ne seraient pas obligés de rester à l'Ecole pendant toute la journée. De plus, on pourrait voir à abaisser le prix de l'écolage.

L'arrêté concernant l'Ecole d'horlogerie donne lieu à une longue discussion à la suite de laquelle le renvoi au Conseil communal et à l'Ecole d'horlogerie pour nouvelle étude est voté.

L'Ecole d'Art, l'Ecole de commerce et l'Ecole professionnelle pour jeunes filles sont décrétées écoles communales sans opposition.

Une longue discussion s'engage sur la somme à inscrire comme traitement de la directrice de l'Ecole ménagère. La rédaction proposée par le Conseil communal est adoptée par 12 voix contre 11.

* * *

M. *Hans Mathys* présente un rapport très détaillé du Conseil communal, concernant la revision des règlements et tarifs pour la fourniture de l'énergie électrique.

Il s'agit en fait d'un abaissement des tarifs pour la lumière et la force électriques. Les modifications proposées auraient nécessairement pour effet de diminuer les recettes, mais la différence serait certainement comblée par suite de l'augmentation du nombre d'abonnés. Les conditions faites par les nouveaux tarifs ne sont pas les plus favorables qui existent, mais nous payerons moins cependant qne les Genevois ou les Zurichois.

M. *Raoul Perroud* demande, vu l'importance de la question, le renvoi à une commission.

M. le Dr *Coullery* comprend difficilement qu'on exige le payemeut de marchandises qu'on ne donne pas. Que, par exemple, un abonné puisse être privé de service pendant 5 jours consécutifs sans avoir pour autant droit à aucune indemnité.

M. *Hans Mathys* répond que de telles dispositions ont dû être prises pour éviter des réclamations sans fin. Les abonnés atteints sont les abonnés à l'année qui, du reste, peuvent rattraper le temps perdu en faisant ensuite travailler leurs machines plus longtemps. Pour ce qui concerne les abonnements au compteur d'énergie, il n'y a pas de consommation, partant pas de payement.

M. *W. Biolley* appuie le renvoi à une commission, attendu qu'il s'agit d'une série de modifications à apporter et non d'une ou deux.

M. *H. Mathys* n'est nullement opposé au renvoi à une commission.

M. *A. Neukomm* remarque que la commission des services industriels doit avoir examiné les choses de près et que cette commission est plus à même de juger que ne le serait celle nommée par le Conseil général.

M. *M. Baur* ne pense pas non plus que la commission du Conseil général apporterait aux propositions faites des modifications importantes.

Par 14 voix contre 7, le Conseil vote le renvoi à une commission de 5 membres, que le bureau compose de MM. Louis Calame-Colin, William Bech, L.-H. Courvoisier, Raoul Perroud et Chs Perret.

* * *

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit :

a) Pour l'acquisition de nouvelles machines pour les services primaires et secondaires.

b) Pour des travaux de réparations aux barrages du Palier moyen de la Reuse.

Rapporteur, M. Hans Mathys.

Le crédit de fr. 78.000 demandé est voté sans opposition.

* * *

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de fr. 2,000, pour le classement des archives municipales et communales.

Accordé sans discussion.

* * *

M. *le Dr Coullery* demande si le règlement promis depuis si longtemps, concernant le traitement des indigents, ne sera pas bientôt présenté.

M. *Chs Wuilleumier-Robert* répond que le projet de règlement est terminé et sera présenté au Conseil général aussitôt que diverses questions seront résolues, notamment celle du local où pourra se faire le service médical, attendu que la Polyclinique de l'Hôpital ne pourra plus fonctionner.

* * *

M. *Paul Mosimann*, directeur des travaux publics, demande au Conseil général l'autorisation de mettre au concours et de commencer les travaux de creusage pour le nouveau collège, sans attendre le moment où une demande de crédit sera presentée, ce, afin de ne pas perdre de temps.

Le Conseil est d'accord.

La séance est levée à 7 h. 20. L. M.

Chronique locale

*** *Un jubilé.* — Le Temple national était bondé dimanche pour la cérémonie du jubilé de MM. Doutrebande et Crozat, qui depuis vingt-cinq ans exercent leur ministère à la Chaux-de-Fonds.

On se rappelle les événements de 1873 et les temps difficiles qui les suivirent. C'est à ce moment-là que MM. Doutrebande et Crozat apportèrent à l'Eglise nationale le concours de leur zèle, de leur persévérance et de leur profonde piété.

Dans une éloquente prédication, sur le texte « Soyez reconnaissants », M. le pasteur Paul Borel remercie Dieu pour la protection qu'il a accordée à notre Eglise et exprime à MM. Doutrebande et Crozat la reconnaissance de la paroisse pour leur constant dévouement.

A la table de communion, décorée avec goût, M. Marc Borel, président du Collège des Anciens, dit la gratitude du Synode à l'égard des deux pasteurs qui, malgré l'aridité de la tâche qui leur était proposée, ont bien voulu néanmoins répondre à son appel.

De charmantes fillettes en robes blanches offrent à MM. Doutrebande et Crozat de splendides bouquets et un cadeau, témoignage de reconnaissance de la paroisse.

Les deux pasteurs remercient en termes émus et disent leur profond attachement à leur chère paroisse.

Tous ceux qui y ont assisté garderont le souvenir de cette émouvante cérémonie.

*** *Allgemeiner Arbeiter-Verein* et *Grutli Allemand.* — Nous apprenons que c'est dimanche, 26 courant, que ces sociétés fêteront le « März-Feier ». A cette occasion un cortège sera formé, auquel prendront part toutes les sociétés ouvrières de notre ville.

M. le Dr Schmitt, rédacteur de l'*Arbeiter-Stimme*, à Zurich, donnera ensuite une conférence au Cercle ouvrier.

Le soir, représentation des *Tisserands*, aux Armes-Réunies.

*** *Soirée de M. Scheler.* — Au programme du récital de jeudi figurent les noms de Victor Hugo, Coppée, Louisa Siefert, Grangeneuve, Juste Olivier, Cérésole et de M. Scheler lui-même; puis ceux des auteurs de scènes et de monologues comiques. La *Bataille de Waterloo* tente bien des récitateurs : il sera intéressant de l'entendre dire par M. Scheler. Un conte vaudois, dit par lui, est plein de saveur. Quant aux morceaux comiques, nous signalons entre autres *Un défaut*, *Examens de fin d'année*, et *Des renseignements*. Ceux qui les entendront s'en souviendront longtemps et avec une douce gaieté.

(Communiqué).

*** *Cercle du Sapin.* — Le retour de la neige et du froid prolongeant la saison des conférences, les membres du Cercle du Sapin et leurs familles seront bien aises d'apprendre qu'il leur en est offert une, et des plus intéressantes, pour dimanche soir. M. Ch. Perrin voudra bien faire une causerie sur *Eugène Rambert*, un écrivain national par les sujets qu'il a traités avec un grand talent, mais certainement trop peu connu du public.

M. Perrin s'attachera à faire ressortir, par de nombreuses citations, les qualités qui distinguent Rambert comme écrivain, comme poète, comme admirateur passionné de la nature, et plus spécialement de la nature alpestre. *(Communiqué.)*

*** *Hautes études.* — Nous apprenons avec plaisir qu'un ancien élève de l'Ecole industrielle, M. Ed. Spühler, vient d'obtenir à Genève, après de brillants examens, son diplôme fédéral de médecin-chirurgien-dentiste.

*** *Armée du Salut.* — Bénédiction du mariage des capitaines Seydel. (Voir aux annonces.) *(Communiqué.)*

Correspondance

Nous recevons la lettre suivante :

Chaux-de-Fonds, 21 mars 1899.

Honoré Monsieur le rédacteur
du journal *L'Impartial*
au domicile.

A ce que m'a conté mon vieux ami Eusèbe, qui lit des fois votre feuille, vous avez ouvert une collecte chez vous pour ces pauvres bougres d'incendiés du Valais. Je ne suis pas riche on le sait. mais ça m'a fait de la peine, et on doit aider des plus pauvres gens que soi, quand on peut, surtout ceux-là, et j'ai eu de l'ouvrage ces temps.

Je vous envoie ceci, par ma petite Jeanne, pour ma fille Louise et moi ; on a sorti ça de notre pion aux économies.

Bien le bonjour, avec mes respects, Monsieur le rédacteur ; on vous souhaite de la chance pour votre collecte et que le bon Dieu vous le rende.

Philibert D...

Ci-inclus 2 francs.

Dernier Courrier et Dépêches

Laupen, 22 mars. — Suivant les détails publiés par les journaux bernois au sujet de la grave rixe de dimanche soir à l'auberge de Maus, près Muehleberg, et que nous avons signalée, la bataille a eu lieu seulement entre Italiens, soit entre Piémontais et Calabrais, tous occupés aux travaux de la Directe Bernes Neuchâtel. Aucun ouvrier suisse n'y a pris part. Des 11 combattants, 6 sont blessés, soit 4 grièvement, comme nous l'avons annoncé, et 5 légèrement. Le principal coupable paraît être un jeune homme de 22 ans, nommé Luigi Castra, de Aquila, qui s'est servi d'un poignard de 22 centimètres de longueur. Il a été arrêté.

Winterthour, 22 mars. — L'assemblée des ouvriers de la Fabrique Suisse de Locomotives, réunie hier soir à l'Helvetia, comptait 700 ouvriers. Elle a accepté, à la presque unanimité, la proposition de la direction d'augmenter les salaires à partir du 20 courant pour toutes les catégories d'ouvriers, de 2 centimes et plus, et de ne prendre à l'égard des ouvriers qui ont participé au mouvement aucune mesure de rigueur. L'assemblée a décidé, en outre, de se donner une organisation corporative.

Agence télégraphique suisse

Berne, 22 mars. — Un des ouvriers italiens grièvement blessés dans la rixe du village de Mühleberg, est mort cette nuit.

Les huit autres blessés sont encore en traitement à l'hôpital de l'Isle, de Berne.

Berne, 22 mars. — La commission du Conseil des Etats pour le projet de loi sur la police des denrées alimentaires se réunit pour arrêter ses propositions, le 4 avril à Soleure.

Paris, 22 mars. — Une forte explosion s'est produite mardi soir, à 6 heures, au laboratoire des poudres et salpêtres dépendant du ministère de la guerre, où l'on essaie les nouvelles poudres ; ce laboratoire est situé sur le Boulevard Morlan. Il y a eu 3 blessés, parmi lesquels le directeur, un ingénieur et un employé, mais leur état n'offre pas de gravité.

Suivant l'explication officielle, l'explosion du laboratoire des Poudres a eu lieu au cours d'expériences sur des mélanges de divers gaz pour l'éclairage des chemins de fer, mais, suivant d'autres renseignements, elle serait due à des expériences faites à la suite de l'explosion de Toulon sur le contact de poudres dissemblables ; c'est ce contact qui aurait produit l'explosion. Il en résulterait que l'explosion de Toulon serait due à l'imprudence et non à la malveillance ; ceci sous toutes réserves.

Les renseignements sont très difficiles à obtenir.

Suivant le *Gaulois*, l'explosion s'est produite au cours d'expériences avec une nouvelle poudre, ce qui explique la discrétion observée.

Paris, 22 mars. — Dans l'entrevue qui a eu lieu mardi après midi, à 5 heures, entre M. Cambon et lord Salisbury, les négociations pour la délimitation des frontières des possessions anglo-françaises dans l'Afrique Centrale ont abouti à un arrangement sous forme d'un article additionnel à la convention du Niger.

L'Angleterre gardera le Bahr-el-Ghazal et le Darfour ; la France Wadaii, le Baghirmi, Kamen et, d'une manière générale, le territoire situé à l'Lst et au Nord du Lac Tchad, au nord jusqu'au 15me degré de latitude.

L'Angleterre reconnaît que la sphère d'influence française s'étend jusqu'à la ligne qui se confond, au-dessous du Tropique, avec la limite occidentale du Désert de Lybie, depuis le Nil jusqu'au Lac Tchad, entre le 5me et le 15me parallèle.

Il y aura égalité de traitement en matière cemmerciale ; la France pourra donc créer des élablissements commerciaux sur le Nil et ses affluents.

Les deux pays s'interdisent réciproquement d'exercer des droits politiques ou territoriaux au-delà de la frontière arrêtée dans l'arrangement.

Londres, 22 mars. — Les journaux anglais se montrent généralement satisfaits de cet arrangement.

Le Caire, 22 mars. — Une dépêche de Djibouti annonce l'arrivée du commandant Marchand à Addis-Abbeba.

Alger, 22 mars. — Suivant une information du journal *Le Télégraphe*, des Touaregs auraient attaqué une troupe de blancs, qui auraient eu une trentaine de morts. On croit qu'il s'agit de la mission Fourreau-Lamy.

Souscription en faveur des Incendiés d'Agaren

	1re liste Fr.	40.50
V. P.	»	5.—
Anonyme	»	2.—
Anonyme	»	1.—
A. P. D.	»	5.—
Oncle Philibert	»	2.—
Anonyme	»	5.—
E. P. P.	»	2.—
B. G.	»	10.—
Anonyme	»	20.—
Anonyme des Planchettes	»	20.—
J. V.	»	2.50
Total	Fr.	115.—

L'IMPARTIAL est en vente chaque soir, dès 7 heures, à l'**Epicerie veuve de J. Taillard, boulevard de la Gare 2.** — 5 centimes le numéro.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 20 mars 1899

Recensement de la population en Janvier 1899 :
1899 : 32,238 habitants,
1898 : 31,605 »

Augmentation : 633 habitants.

Naissances

Niestle Berthe-Charlotte, fille de Charles-Adolphe, faiseur de secrets, et de Olympe née Maire Wurtembergeoise.

Benguerel-dit-Jacot Willy-Gaston, fils de Paul-Georges, fabricant d'horlogerie, et de Jeanne-Marie née Meystre, Neuchâtelois.

Streit-dit-Provin Rose-Augusta, fille de Numa-Armand, horloger, et de Augusta née Kummer, Bernoise.

Marcel-Edmond, fils illégitime, Français.

Schupbach Mina-Olga, fille de Friedrich, journalier, et de Bertha née Ritter, Bernoise.

Promesses de mariage

Barbier Pierre-Isidore, marchand de combustibles, Français, et Renck née Othenin-Girard Amanda, horlogère, Bernoise.

Kohler Ernest-Frédéric-Rosemund, graveur, et Donzé Marie-Clara-Léa, horlogère, tous deux Bernois.

Brossard Paul-Edouard, domestique, Bernois, et Sester Marie-Florentine-Léonie, horlogère, Française.

Mariages civils

Froidevaux Gaston, caviste, Bernois, et Perrin Marguerite-Rose, horlogère, Neuchâteloise.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

22716. Enfant féminin mort-né à Numa-Ernest Schmidlin, Bernois.

22717. Isler Jules-Alfred, fils de Fritz-Alfred et de Emma Spiller, Bernois, né le 21 janvier 1899.

22718. Maistre William-Armand, fils de Albert et de Marie-Louise Læderer, Bernois, né le 21 janvier 1897.

TRIBUNE LIBRE Les questions suivantes sont posées à nos lecteurs et les réponses paraîtront dans notre numéro du Dimanche 2 avril (Pâques) :

Y a-t-il lieu d'intéresser la jeune fille à autre chose qu'aux questions du ménage et de la vie matérielle ?

Lesquels, parmi les délassements intellectuels mis à sa portée, sont préférables ?

FAIBLESSES

M. le Dr Beese à Neuhaldensleben écrit : « Bien que j'aie une aversion prononcée contre le grand nombre de préparations nouvelles, j'avais cependant une fois, dans un cas désespéré, où je ne savais plus qu'ordonner, prescrit l'hématogène du Dr méd. Hommel. L'effet en fut des plus surprenants. J'estime fort l'hémotogène dans les cas d'accouchements et d'affections d'estomac et d'entrailles, ainsi que dans tout autre cas de faiblesse. D'après mon expérience, ce moyen est particulièrement efficace chez les femmes et les jeunes filles. » Dépôts dans toutes les pharmacies. 7

C'est aujourd'hui que se distribue **gratuitement** partout la 1re livraison illustrée du beau roman **LES DEUX ORPHELINES**, le chef-d'œuvre d'**Adolphe d'Ennery**, le plus célèbre auteur dramatique du siècle. Nous n'exagérons pas en disant que rien de plus émouvant n'a été écrit jusqu'à ce jour; cette œuvre puissante et saine, passionne, émeut, et captive tout à la fois. Nous recommandons à nos amis lecteurs de réclamer, ce jour, la 1re livraison illustrée des **Deux Orphelines** qui se distribue gratuitement partout. 3479-1

Avis! Les contrefaçons qu'on tâche de mettre en circulation nous obligent à déclarer que **le Pain-Expeller à la marque »ancre« est le seul véritable.**
F. AD. RICHTER & Cie.,
Rudolstadt et Olten.

La **SEULE RÉCLAME** vraiment efficace est celle qui est faite dans un journal qui captive l'attention du lecteur par des articles et feuilletons intéressants et variés.

Si ce journal possède de bons et longs états de service et si son action s'étend sur une plus grande partie de pays, c'est une garantie de plus de fructueuse publicité.

L'IMPARTIAL sort de presse entre 5 ½ et 6 heures du soir et sa distribution complète est terminée à 7 heures du soir. Les offres et demandes et annonces diverses reçues à ses bureaux jusqu'à 4 heures de l'après-midi, sont déjà en lecture le soir.

NOS ANNONCES

Service des Primes

1 fr. M. Jeanrenaud, rue Léop. Robert 9. Annonce 3481.
1 fr. Mlle Elisa Chollet, Léopold Robert 32. Annonce 3489.
1 fr. à M. X. Annonce 3493.
2 fr. M. Karlen, rue de l'Indnstrie 25. Annonce 3510.

Les primes sont délivrées immédiatement aux ayants droit.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

Teinturerie E. Bayer

TÉLÉPHONE 2105-15 *Se recommande.*

LAVAGE CHIMIQUE
Magasin et Fabrique :
21, RUE DU COLLÈGE 21

BRASSERIE DU GLOBE
JEUDI 22 MARS 1899
dès 7 ½ h. du soir, 3499-1
TRIPES
● GRAND CONCERT ●
donné par la Troupe ITALIENNE
Folie Florentine
COSTUMES NATIONAUX
avec le concours du célèbre ventriloque
Aristide PELAGATTI
Entrée libre.
Se recommande, Edmond Robert.

Café du Télégraphe
Tous les SAMEDIS soir, dès 7 heures
SOUPER AUX TRIPES
GRANDES SALLES au premier étage
pour familles et sociétés.
Tous les lundis :
Gâteaux au fromage, Foie sauté et Macaronis aux tomates.
FONDUE renommée
Consommations de premier choix.
Se recommande, A. Méroz-Fluckiger.
— TÉLÉPHONE — 9641-30

Enchères publiques
Le Vendredi 24 Mars 1899, dès 1 heure de l'après-midi, il sera vendu à la Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu :
Armoire à glace, secrétaire, canapés, chiffonnières, lavabos, bois de lit, tables *de nuit, tables rondes et carrées, pendules,* glaces et d'autres objets.
Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. 3505-1 H-839-C
La Chaux-de-Fonds, le 22 mars 1899.
OFFICE DES POURSUITES.

SCIES
Pour avoir de bonnes scies, garanties, en tous genres. — S'adresser chez M. Beringer, rue Fritz-Courvoisier 16. 3374-2

CALENDRIERS
à effeuiller
Bibliques, Poétiques, Comiques, etc.
En vente à la
Papeterie A. Courvoisier
LA CHAUX-DE-FONDS

EXPOSITION DES MAGASINS DE L'ANCRE

1re et 2me Devantures 16515-141*	3me Devanture	4me Devanture	5me Devanture
VÊTEMENTS pour MESSIEURS ET JEUNES GENS	DRAPERIES riches	COSTUMES Loden	MILIEUX de salon

AVIS

La Maison **J. ZUBERBUHLER, fabrique de Broderies et lingerie, à Zurzach,** a l'honneur d'annoncer à sa bonne clientèle de La Chaux-de-Fonds, que Mlle Elisa CHOLLET, **rue Léopold-Robert 32,** est toujours **la seule** dépositaire de ses articles pour cette localité.
En conséquence, l'emploi de son nom par tout autre négociant, et toute publication ayant pour but de faire croire à l'existence d'un autre dépôt, constituerait un acte de concurrence déloyale. 3489-3

Album de Cartes Postales
contenant 12 CARTES POSTALES
6 Vues de la Chaux-de-Fonds (deux modèles).
1 fr. l'album de 12 cartes.
Librairie A. Courvoisier

LES
PASTILLES • PECTORALES • CALMANTES
du Dr A. BOURQUIN, pharmacien
guérissent rapidement Rhumes, Bronchites, Catarrhes
PRIX DE LA BOITE : 1 FRANC 148-24*
Dépôt unique : Pharmacie BOURQUIN, rue Léopold-Robert 39

RÉSULTAT des essais du Lait du 14 au 15 Mars 1899.

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

Noms, Prénoms et Domicile	Butyromètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémomètre	OBSERVATIONS
Rieser, Samuel, Bénéciardes	42	33,4	37,7	15,	
Barben, Gottfried, Les Foulets	42	33,6	36,8	15,	
Jacot, Jean-Louis, Grandes-Crosettes 15	40	33,5	37,5	14,	
Sommer, Léon, Boinod 16	39	31,7	36,2	14,	
Maurer, Louis-Emile, Boinod 6	38	32,1	36,1	15,	
Knuss, Paul, Grandes-Crosettes 17	38	32,-	35,8	12,	
Oppliger, Louis, Cretêts 6	37	31,7	35,3	13,	
Mast, Christian, Reprises 2	37	32,4	35,4	12,	
Bögli, Charles, Cretêts 19	37	31,6	35,1	11,	
Graf, Fritz, Grandes-Crosettes 16 A	36	31,6	35,2	14,	
Stambach, Ali, Les Trembles	36	32,4	35,6	14,	
Siegrist, Jean-Louis, Cretêts 18	36	32,-	35,3	10,	
Maurer, Frédéric, Boinod 10	34	33,1	36,1	11,	
Gentil, Ulysse, Cretêts 7	32	30,7	33,6	12,	
	—	—,-	—,-	—,	
	—	—,-	—,-	—,	

La Chaux-de-Fonds, le 18 Mars 1899. Direction de Police.

Pharmacie BARBEZAT
Rue de la Demoiselle 89.
SAVONS SPÉCIAUX contre les affections de la peau, de A Brun, L. è. S., Genève. Savon au soufre et goudron, le plus actif pour combattre les affections de la peau, dartres, eczémas, prugiro, démangeaisons et rougeurs, à 80 ct. le pain. 16727-20

N'essayez pas
si vous toussez, autre chose que les
BONBONS DES VOSGES
Aux Bourgeons de Sapins des Vosges

Infaillibles contre Rhumes Toux Catarrhes Bronchites
Exiger la forme ci-dessus
Goût agréable. — En vente partout.
Seuls Fabricants : 18181-3
BRUGGER et PASCHE, Genève, Eaux-Vives.

Graisses
2898 3
pour chaussures
rendant le cuir imperméable à l'eau
Succès absolu !
Droguerie E. PERROCHET Fils
4, rue du Premier- Mars 4.

40 ANNÉES DE SUCCÈS
CHEZ TOUS LES PAPETIERS
4096-3

Pour cause de santé 3218
à remettre
un posage de verres de montres.
Adresser les offres sous chiffres N. 776 C. à l'agence Haasenstein & Vogler, la Chaux-de-Fonds.

Poissons d'Avril
GENRE BILLET
à 10 centimes
CARTES COMIQUES
Librairie A. COURVOISIER
LA CHAUX-DE-FONDS

Pension. Dans une honorable petite famille de Reiden près de Zofingue, on recevrait en pension une ou deux JEUNES FILLES ou GARÇONS, désirant apprendre l'allemand. Vie de famille et bons soins assurés. Ecoles secondaires. — Références : M. et Mme Thurnheer, rue du Puits 1, et Mme Uebersax, rue Jaquet-Droz 25, au 1er étage. 3237

LAIT STÉRILISÉ
et Lait humanisé
de la Société d'Industrie laitière
Yverdon 8477 40

Le meilleur aliment pour enfants en bas âge et personnes soumises au régime du lait et souffrant de l'estomac.
Qualité supérieure garantie, recommandé par MM. les médecins.
DÉPOTS
Droguerie E. PERROCHET Fils
4, Rue du Premier-Mars 4
LA CHAUX-DE-FONDS
et dans les Pharmacies
Paul Monnier et Louis Barbezat

Tailleuse. Une bonne ouvrière tailleuse pour garçons, se recommande pour de l'ouvrage, soit en journées ou à la maison. — S'adresser chez Mlle BARBEZAT, Grandes-Crosettes 15. 2820

Logements à louer
A louer pour le 11 Novembre 1899, dans une maison de 2 étages, plusieurs appartements de 5 et 2 pièces, avec chambre de bains, plus chambres pour bonnes. Installations faites pour le gaz ordinaire et industriel et pour l'eau.
Vaste corridor bien éclairé, appartements distribués pratiquement et pourvus de tout le confort moderne.
Exposition au soleil et vue agréable.
Un appartement entier peut être utilisé comme appartement unique de 7 à 8 pièces.
S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 5441

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

LE 66

Cheveu de mon existence

PAR

ROGER DOMBRE

— Ma tante, lui dit-il à voix presque basse, tant il était ému ; que diriez-vous si j'épousais Yvette ?

Mme Farcelot releva la tête, regarda Mlle Leméricl qui demeurait debout devant la porte comme perdue dans une extase, et, souriant, elle répondit :

— Je te dirais que tu fais bien, mon ami et que ton choix ne pouvait être meilleur.

Un baiser sonore sur la joue de la vieille dame et donné par Xavier fit se retourner les fiancés ; Gérard lui-même, qui avait pris la place de son frère au billard, quitta le jeu et vint au seuil du salon en murmurant :

— Diable ! si ce sont déjà nos tourtereaux qui en sont là, ils vont bien !

Mais Marpré, attirant à lui Mlle Leméricl, la conduisit successivement à sa sœur, à Gérard, à Langin, à d'Ambérieux :

— J'ai l'honneur, dit-il, rayonnant d'une joie surhumaine, de vous présenter ma fiancée. Juliette, Gérard, votre sœur ; ma tante, votre nièce.

— Ah ! tant mieux ! s'écria Mlle de Marpré en sautant au cou d'Yvette. Que je suis contente !

Moi aussi, je suis content, dit Gérard encore ahuri ; mais j'avoue que je ne m'attendais pas à cela. Vous savez bien cacher votre jeu, vous autres !

— Pas perspicace, le jeune homme ! murmura M. d'Ambérieux dans sa barbe en regardant « Plein de chic » avec une sorte de pitié narquoise. Enfin, ça y est, pour mon ami Xavier, c'est affaire faite.

Et cette nuit-là, il aurait pu tomber des déluges : quatre personnes au moins auraient cru voir le ciel plus radieux, plus étoilé qu'un ciel d'Orient en plein été.

XXVIII

Le 7 mars 189..., Mlle Yvette Leméricl inscrivit la note suivante sur son cahier de confidences intimes dont elle n'usait pas souvent et qu'elle n'avait pas beaucoup ouvert depuis son entrée aux Mordettes, près de deux années auparavant :

« Il m'a dit qu'il m'aimait et que moi seule pourrais faire son bonheur....

Et je crois bien qu'il a raison. »

FIN

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Variété

Les chapeaux au Parlement anglais

Un correspondant de l'*Etoile belge* nous apprend qu'on prépare, dans le Royaume-Uni, une grande réforme parlementaire. Il ne s'agirait de rien moins, pour les membres de la Chambre des Communes, que de renoncer à garder pendant les séances leur chapeau sur la tête.

Ceci n'a l'air de rien, et c'est pourtant très grave, car c'était là pour eux un droit et un devoir, en même temps qu'un principe fondamental de la Constitution. Le port du chapeau symbolisait la souveraineté populaire aussi bien que l'indépendance du législateur vis-à-vis de la Couronne et, d'autre part, les représentants, pour remplir leur mandat, ne pouvaient jusqu'ici se passer de chapeau. Le règlement veut, en effet, qu'un *commoner* se découvre quand il demande la parole ou lorsqu'un de ses collègues prononce son nom dans un discours.

Cet usage ne va pas sans inconvénients. Comme il n'y a rien de plus ennuyeux à manier qu'un couvre-chef rigide, les députés britanniques déposent volontiers sur les bancs ces engins incommodes et, à chaque séance, on voit quelques chapeaux parlementaires transformés en accordéons. Il arrive aussi qu'un ministre oublie sa coiffure au vestiaire et, interpellé à l'improviste, se trouve fort empêché. C'est ainsi que M. Chamberlain, pris un jour à partie par M. Labouchère, n'eut d'autre ressource, pour lui répondre, que de saisir, à côté de lui, le tuyau de poêle du premier lord de l'amirauté. Seulement M. Goschen a une tête énorme et M. Chamberlain une tête toute petite, en sorte que le ministre des colonies s'enfonça tout entier dans le chapeau de son voisin. Un fou-rire s'empara de l'Assemblée, tandis que M. Labouchère, demeuré grave au milieu de l'hilarité générale, ajoutait d'une voix sévère : « Notre collègue semble avoir compris qu'il ne lui reste plus qu'à disparaître.

C'est pour remédier à ces petits inconvénients que les jeunes *commoners* demandent de siéger tête nue. A leurs aînés qui objectent la signification symbolique de cet antique usage, voci ce qu'ils répondent :

« La tradition veut que nous restions couverts pour bien montrer que nous sommes chez nous au palais de Westminster. C'est absurde. On ne garde pas son chapeau chez soi, dans la salle à manger, dans sa chambre à coucher, dans son cabinet de travail ; on le laisse à l'antichambre. On ne le garde pas pour causer d'affaires entre hommes. Finissons-en avec cette pantomime ridicule et gardons nos mains libres. »

Ces arguments n'ont point encore convaincu toute la chambre et, comme il faut une loi pour modifier ses règlements, il y aura prochainement une curieuse discussion.

Mme X. — Docteur, vous qui êtes un savant si initié aux secrets des sciences médicales, que faites-vous quand vous avez un fort rhume ?

Le médecin. — J'éternue, madame.

St-Imier

Deux bons remonteurs pour mouvements chronographes bonne qualité, sont demandés au comptoir **FERDINAND BOURQUIN, à St-Imier. Ouvrage suivi et lucratif.** H-2241-J 3511-3

Une habile finisseuse

de boîtes métal et acier, connaissant bien le posage de cuvettes, trouverait place stable et bien rétribuée chez M. **G. Spillmann. St-Imier.** H-2016-J 3497-4

Maisons à vendre

A vendre de gré à gré, pour St-Georges ou St-Martin 1899, au gré des amateurs :

I. **Maison d'habitation avec magasins** au rez-de-chaussée, située à proximité de l'Hôtel-de-Ville. 3521-8

II. **Belle maison moderne,** grands appartements ; situation avantageuse.

Facilités de paiement.

S'adresser, pour tous renseignements, en l'Etude H. LEHMANN & A. JEANNERET, notaires, rue Léopold Robert 32.

Une demoiselle d'un certain âge se recommande pour des *raccommodages à la main, ainsi que pour* la couture. Prix 1 fr. par jour seulement. — S'adr. Boulevard de la Fontaine 15, au 2me étage. 3520-3

Nourrice. Une jeune personne forte et robuste cherche place de suite. — S'ad. chez Mme Rolli, rue des Fleurs 2. 3487-3

Deux jeunes filles désirent se placer à la Chaux-de-Fonds pour la fin du mois de mars et du mois d'avril; elles connaissent le service de chambre et soigner les enfants. — Adr. les offres sous initiales **E. M.** poste restante, **Locle.** 3384-3

Cuisinière. Une bonne cuisinière cherche place de suite. 3388-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une fille connaissant bien la couture et le repassage demande une place comme **femme de chambre.** — S'adresser rue Léopold-Robert 59, au 3me étage, à droite. 3427-2

Journalière. Une jeune personne de toute moralité et de toute confiance cherche des journées pour laver. — S'adresser rue du Progrès 95, au 2me étage. 3412-2

Guillocheur sur or, connaissant sa partie à fond, cherche de suite place stable. 3274-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Un jeune homme de toute confiance cherche place de suite dans un magasin ou commerce quelconque. 3369-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur fidèle dans son travail, pour petites pièces, est demandé ; ouvrage lucratif. — S'ad. rue du Grenier 26, au 1er étage, à gauche. 3504-3

Remonteur. Un remonteur sérieux et capable, pouvant au besoin achever, est demandé de suite. — S'adr, par écrit sous initiales **F. S. 3517,** au bureau de l'Impartial. 3517-3

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de cuvettes argent ; à défaut une bonne **aviveuse** pour des heures. — S'ad. à M. Guillaume Henry, rue Léopold-Robert 88A. 3518-3

Servante. On demande pour les premiers jours d'avril une bonne fille fidèle et honnête. Bons gages. — S'adresser chez M. Gaspard Gœtschel, rue Léopold-Robert 14, au 3me étage. 3502-3

Une jeune fille est demandée de suite pour s'aider au ménage. — S'adr. à M. Girard-Geiser, rue du Progrès 3. 3491-3

Commissionnaire. On demande de suite pour faire les commissions une jeune fille de 13 à 15 ans. — S'adr. rue de l'Etoile 3, au 1er étage. 3484-3

Apprenties. On demande pour une fabrique de la localité des jeunes filles comme apprenties et un jeune homme comme **commissionnaire.**
S'ad. au bureau de l'Impartial. 3493-3

Une jeune fille aimant les enfants et sachant un peu cuire est demandée. — S'adresser rue du Progrès 65, au deuxième étage. 3519-3

Servante. On demande une servante propre et active sachant bien faire la cuisine ; gage, 30 fr. par mois. — S'adresser 66, rue Léopold-Robert, au 1er étage. 3410-5

Apprenti. On demande de suite un apprenti **gainier.** — S'adr. rue Léopold-Robert 48. 3186-4

Commis. Jeune garçon, libéré des écoles, pourrait entrer comme commis à l'Etude J. Cuche, rue Léopold-Robert 26. Bonnes recommandations exigées. 3173-3

Jeune fille. Une bonne famille bourgeoise de Bâle demande de suite une jeune fille propre et laborieuse, ne parlant que le français et connaissant tous les travaux du ménage et si possible la cuisine bourgeoise. Bons gages. Au besoin, on se chargerait de lui apprendre la cuisine. — Adresser les offres à Mme Senn, Byfangweg, 35, BALE. 3381-3

Comptable. On demande pour quelques heures par jour ou le soir un bon comptable capable. — Adresser les offres, sous **D. L. 3456,** au bureau de l'IMPARTIAL. 3456-2*

Instituteur. Le Pensionnat **La Terrasse,** à **Marin** demande un instituteur, sachant si possible l'allemand. Entrée commencement d'Avril. — S'adresser au Directeur M. Martin, instituteur, à Marin. 3325-2

Visiteur. On demande pour le 3 Avril, dans une bonne maison de la place, un visiteur-acheveur pour pièces d'or. Bons certificats ou références sont exigés. 3395-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On sortirait des **gravures** de fonds argent, ainsi que des **remontages** grandes pièces ancres.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 3408-2

Graveur. De suite ou dans la quinzaine, on demande un bon graveur d'ornements.— S'adresser rue du Parc 83, au 2me étage. 3417-2

Remonteurs. On demande de jeunes remonteurs. — S'adresser rue de la Serre 90. 3425-2

Graveurs. Un bon finisseur genre anglais soigné et de bons millefeuilleurs sont demandés au plus vite.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 3421-2

Assujettie. On demande une assujettie, ainsi que des **apprenties tailleuses:** de suite ou époque à convenir. — S'adresser à Mme Monnier, rue de la Serre 43. 3399-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie **repasseuse en linge.** Entrée de suite. — S'adresser chez Mme Hari, rue Léopold-Robert 32. 3394-2

On demande 25 à 30 hommes, **terrassiers** et **mineurs.** Travail assuré pour l'été. — S'adresser à M. Rattaggi, entrepreneur, à Saignelégier. 3390-2

Sommelier. Dans un hôtel de la localité, on demande un sommelier ou une **sommelière** sachant les deux langues. 3426-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune homme. On demande un jeune homme pour faire les commissions et s'aider dans un atelier de menuisier. Gages, **8 fr.** par semaine. — S'adresser à M. Jean Schær, menuisier, rue Léopold-Robert 50. 3392-2

Bonne fille. On demande une bonne fille sachant cuire et faire les travaux d'un ménage. — S'adresser Papeterie R. Hæfeli, rue Léopold-Robert 13 bis. 3419-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. Gages **10 fr.** par mois. Se présenter l'après-midi. 3387-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande une bonne fille au courant de tous les travaux d'un ménage soigné. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'adresser rue Léopold-Robert 46, au 2me étage, à droite. 3422-2

Jeune fille pour faire le ménage et aider au magasin est demandée. 3430-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande un jeune homme d'une quinzaine d'années pour faire des commissions. — S'adresser à La Coopérative, rue St-Pierre 2. 3409-2

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions entre ses heures d'école ; prix **fr. 2.50** par semaine. — S'adresser chez M. J. Simon, rue de l'Industrie 13. 3418-2

Jeune fille de 14 à 15 ans est demandée de suite, pour faire les commissions et s'aider au magasin. — S'adresser à la Pensée. 3335-1

Emboîteur. Un bon ouvrier emboîteur trouverait place. Moralité exigée. — S'adresser rue du Parc 72, au 1er étage, à droite. 3276-1

Graveurs. Plusieurs graveurs sur argent sachant tracer et finir, plus un connaissant le sujet, peuvent entrer de suite à l'atelier Cave, rue Neuve n° 16. 3275-1

Aiguilles. On demande un **mécanicien,** bien au courant de l'aiguille composition, ainsi qu'un **découpeur.** — S'adresser au bureau de l'Impartial. 3171-1

Cuisinière. On demande pour **Bienne** une personne de toute moralité connaissant la cuisine et tous les travaux de ménage. Fort gage. — S'adres. rue du Parc 13, au 2me étage. 3296-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon, libéré des écoles, comme commissionnaire. — S'adresser chez M. Ch. Guyot fils, rue de la Serre 39. 3307-1

Servante. On demande une fille propre et active sachant cuire et s'occuper des travaux d'un ménage.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 3268-1

Jeune fille. On demande une jeune fille pour garder les enfants et aider au ménage. — S'adresser chez M. Louis Jeanmonod, rue Malatte 15, **St-Imier.** 3261-1

Une jeune fille propre et active est demandée pour faire les travaux d'un ménage sans enfants. — S'adresser à Mme veuve Jaillet, Place de l'Hôtel-de-Ville 5, au 3me étage. 3258-1

Servante. Une bonne servante pourrait entrer dans un petit ménage. Bon gage. 3300-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer pour le 11 novembre, un GRAND MAGASIN, rue Léopold-Robert. — S'adresser sous S. K. Z. 3341, au bureau de l'IMPARTIAL. 3341-5

Chambre. A louer pour le mois d'avril une jolie chambre meublée, exposée au soleil, située sur la Place de l'Ouest. 3486-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer pour fin mars courant une belle chambre meublée, exposée au soleil, à une personne travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 43, au 1er étage, à gauche. 3495-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1899, à des personnes absolument tranquilles, un petit appartement de deux chambres, cuisine, corridor, etc., situé au premier étage. — S'adresser à M. L. Reutter, architecte, rue de la Serre 83. 3158-2

Appartement. A louer pour le 23 avril prochain, un appartement au 1er étage, 4 chambres, alcôve, cabinet de bain, 2 balcons.
Un **sous-sol** de 2 chambres et cuisine.
— S'adresser au bureau de l'Impartial. 3332-2*

Chambre. A louer près du centre une belle chambre à 2 fenêtres, meublée ou non, exposée au soleil levant; à un monsieur de toute moralité. 3416-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre. A louer de suite 1 chambre bien meublée, exposée au soleil et indépendante, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 22, au rez-de-chaussée. 3415-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 7, au rez-de-chaussée, à gauche. 3413-2

On offre **la couche** à un Monsieur tranquille et solvable. — S'adresser rue du Parc 5, au rez-de-chaussée, à droite. 3420-2

Rez-de-chaussée. A louer de suite un rez-de-chaussée de **3** pièces et dépendances. Prix, **35** fr. par mois. Un **logement** au 1er étage de 3 pièces. cuisine et dépendances. Prix, **30** fr. par mois. Une **chambre** indépendante. — S'adresser chez M. Stettler, boulanger, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 2637-9*

Pignon. A louer pour St-Georges 1899 un joli pignon au soleil levant de 3 pièces, avec corridor fermé. — S'adr. au magasin de papiers peints, rue Jaquet-Droz 39. 1311-14*

Appartement. A louer pour Saint-Martin un bel appartement de cinq pièces, cuisine et dépendances, situé rue Léopold-Robert 23, au 3me étage. — S'adresser chez Mme veuve Louis-Aug. Barbezat. 707-27*

Logements à louer de suite ou pour Saint-Georges. — S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue de la Demoiselle 135. 128-58*

Logement On offre à louer pour St-Georges prochaine ou pour époque à convenir, un magnifique appartement situé près de la Gare, dans une maison moderne et composé de 5 chambres, cuisine, alcôve, chambre de bains, balcon, corridor fermé, lessiverie, gaz installé.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 3316-1

Logement. A louer, à des personnes tranquilles, un logement composé d'une grande chambre a deux fenêtres, cuisine et dépendances, avec part de jardin potager. Prix, **17 fr.** par mois.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 3294-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à 1 ou 2 messieurs de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 24, au 1er étage, à gauche. 3298-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante ; pension si on le désire. — S'adresser rue de la Serre 71, au 1er étage.
A la même adresse, à vendre une **poussette** à trois roues. 3312-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs travaillant dehors.. — S'adr. rue du Puits 25, au rez-de-chaussée. 3247

On demande à louer de suite ou pour époque à convenir, pour un ménage de 3 personnes, solvable, tranquille et sans enfant, un LOGEMENT de 3 pièces bien exposé au soleil. Offres sous J. R. 3204, au bureau de l'IMPARTIAL. 3204-6

Un petit ménage solvable demande à louer pour St-Martin 1899 un beau LOGEMENT de 3 pièces, dont 1 à deux fenêtres, exposé au soleil levant, avec corridor, eau et gaz, et situé à proximité des Collèges soit Primaire ou industriel. — Adresser les offres, sous initiales **C. D. 3515,** au bureau de l'Impartial. 3515-3

On demande à louer pour un monsieur travaillant dehors une **chambre** meublée, exposée au soleil. — Offres par écrit, sous initiales **K. L. 3494,** au bureau de l'Impartial. 3494-3

Un petit ménage sans enfants demande à louer pour le 11 novembre 1899, dans une maison d'ordre, un **logement** de deux pièces, dont une à 2 fenêtres, cuisine et dépendances. — Adresser les offres avec prix sous chiffres **L. B. M.,** poste restante. 3373-2

On demande à louer pour tout de suite un **logement** de 2 ou 3 pièces. 3372-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Une personne solvable demande à louer pour Avril une grande CHAMBRE non meublée, indépendante et exposée au soleil, située au centre de la ville. — Adresser les offres sous initiales **L. W.,** Poste restante. 3310-1

Un monsieur demande à louer une CHAMBRE exposée au soleil, et située si possible près de la gare. — Adresser les offres sous **A. B. 3240,** au bureau de l'Impartial. 3240-1

On demande à acheter d'occasion une **perceuse** avec renvoi et roue, ou une roue avec pédale. — S'adr. au comptoir rue du Doubs 107. 3503-3

On demande à acheter un lit complet à deux personnes, très propre et peu usagé, bois de lit noyer, matelas crin animal. Paiement comptant. — S'adresser Magasin de cigares, rue Léopold Robert 45. 3514-3

Selle. On demande à acheter d'occasion une selle avec housse, usagée, mais en parfait état d'entretien. — S'adresser à M. Sandoz-Vuille, Replattes, **Locle.** 2509-3

On demande à acheter un petit tour de mécanicien en bon état et avec ses accessoires. — Adresser les offres à la Fabrique de boîtes argent Gygi et Cie, à Granges. 3010-1

Bicyclettes. A vendre des machines d'occasion, à très bas prix. — S'adr. à M. Jeanrenaud, mécanicien, rue Léopold-Robert 9. 3481-3

Bicyclette. A vendre une bicyclette pneumatique usagée, en très bon état, marque **Jeanperrin,** à **125 fr.**; deux **Perçeuses** à **10 fr.** 3410-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre une poussette capitonnée, forme calèche, peu usagée, 1 cave à liqueurs très bien conservée et une baignoire. — S'adr. chez M. Léon Bourquin-Méroz, à **Sonvillier.** 3512-3

Poussette. A vendre une poussette anglaise, très peu usagée.
S adr. au bureau de l'Impartial. 3501-3

A vendre des lits, commodes, tables carrées, rondes, à coulisses, de nuit et à ouvrage, canapés, **chambre à coucher complète,** buffet de service, secrétaires, lavabos, banque de magasin, grandes et petites vitrines avec buffet, bureau à 3 corps, buffets à 1 et 2 portes, chaises, fauteuil, **bureau de dame,** bureau avec vitrine, machine à coudre, berceau, rideaux, glaces, tableaux, régulateur, layette, potagers, et beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à M. **S. Picard, rue de l'Industrie 22.** 3508-3

A vendre faute de place un lit complet usagé mais en bon état, propre (55 fr.), ainsi que différents meubles à très bas prix, chaises en bois dur et jonc. — S'adresser rue du Puits 8, au 1er étage. 3157-3

A vendre une **machine** (PIQUEREZ) **à tourner les boîtes,** à quatre pistons et accessoires. — S'adresser à M. **Jaquet,** représentant, à **Saint-Imier.** 3370-2

Bicyclette. Pour le prix de **200 fr.** on offre une belle machine pneumatique, très légère et très solide.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 3386-2

A vendre un petit balancier tout neuf, des établis, 1 grosse filière pour mécanicien. — S'adresser rue de la Serre 49, au rez-de-chaussée, à droite. 3402-2

A vendre un piano en bon état. Prix exceptionnel. — S'adresser rue Daniel-JeanRichard 30, au rez-de-chaussée. 3403-2

A vendre un VÉLO ; **60 fr.** — S'ad. rue du Rocher 20, au 3me étage. 3431-2

A vendre un joli canapé neuf, plus une lampe à suspension. 3277-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Occasion avantageuse! quelques **BICYCLETTES** usagées, mais en très bon état, sont à vendre à prix réduits. — S'adresser à M. Jules Fête-Bourquin, rue de la Serre 61. 3273-1

Rochets. A vendre ou à échanger contre une bonne roue, un tour pour faire les gouges. — S'adresser rue du Puits 19, au 3me étage à l'atelier. 3281-1

A vendre faute de place un potager avec ses accessoires ; outils de polisseuse de boîtes ; cadres, seilles à lessive, crosses ; ainsi que plusieurs articles trop longs à détailler. 3302-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre à bas prix un tour aux débris complet, ainsi que les fournitures. — S'adresser rue Alexis-Marie-Piaget 47, au pignon. 3314-1

A vendre deux **chèvres** prêtes au cabri, plus un tonneau à eau et un lit d'enfant. 3311-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre des meubles d'occasion. Lits, commodes avec 6 tiroirs, canapés, buffets et chiffonnières à 2 portes, dressoir avec fronton, lavabos, armoire à glace, chaises diverses, tables à coulisses, de nuit, à ouvrage et carrée, lits d'enfant, chaise et fauteuil pour malade, bureau avec vitrine, bibliothèque, bureau à 3 corps, secrétaires, vitrines, régulateurs, glaces, portraits, machine à coudre, potagers, layette, roue en fonte, étaux et beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à M. **S. Picard rue de l'Industrie 22.** 2692-1

Perdu depuis Boudevilliers aux Hauts-Geneveys, en passant par Malvilliers, une **montre** avec boîte acier, portant un nom sur le cadran. — Prière de la rapporter contre récompense, au bureau de l'Impartial. 3460-2

Perdu samedi soir, depuis la rue du Pont, en passant par la rue Léopold-Robert, la rue du Versoix, jusqu'à la rue des Terreaux, trois **petites clefs.** — Prière à la personne qui les a trouvées de les rapporter, contre récompense, rue du Parc 77, au rez-de-chaussée, à droite. 3507-3

Une ouvrière a perdu depuis la rue du Grenier à la Brasserie de la Grande-Fontaine, en passant par la rue de l'Arsenal, **un porte-monnaie** en cuir de Russie, contenant environ 5 fr. en monnaie. — Le rapporter contre récompense, rue du Grenier 26, au rez-de-chaussée 3462-1

Perdu samedi un **petit paquet** contenant 400 pierres. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 3377-1

Perdu lundi matin, le long de la rue Léopold-Robert jusqu'à l'Enfant Prodigue, une petite **montre** de dame argent remontoir, dont l'anneau est enlevé. — Prière de la rapporter contre récompense, chez M. Prêtre, boulanger, Place des Victoires. 3414-1

La personne qui aurait trouvé une **montre** de dame, avec initiales **B. N.** sur l'écusson, est priée de la rapporter, contre récompense, à Mlle Nicolet, rue du Parc 90. 3391-1

Perdu une **BAGUE** or avec topaze jaune — Prière de la rapporter, contre récompense, rue de la Balance 2, au 2me étage. 3424-1

J'ai patiemment attendu l'Eternel, Il s'est tourné vers moi et Il a ouï mon cri. Ps. XL, v. 1.

Monsieur Willy Horlacher et ses enfants, Marie, Berthe, Hélène, Willy et Henri, à la Chaux-de-Fonds, Madame Schmid-Horlacher, à Zurich, Mademoiselle Berthe Horlacher, à Zurich, Monsieur et Madame Bonhoure-Horlacher, à Rosario (Amérique), Monsieur et Madame Jean Schmid-Koliker, à Zurich, Madame Trachsel, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Grunig, à Wattenwyl, Mademoiselte Rose Grunig, à Nice, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Elise HORLACHER

que Dieu a rappelée à Lui mardi, à 9 h. du matin, dans sa 44me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 21 Mars 1899.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 23 courant,** à 1 h. après-midi.

Domicile mortuaire, rue Fritz Courvoisier 40,

On ne reçoit pas.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 3488-1

Monsieur Joseph Meyer, Monsieur et Madame Bernard Meyer et leurs enfants, à Lausanne, Madame veuve Bernheim-Meyer et ses enfants, Monsieur et Madame Jacques Meyer-Maus et leurs enfants, Monsieur et Madame Marx Meyer-Weill et leurs enfants, Monsieur et Madame Elie Meyer-Hœnel et leurs enfants, Monsieur Léon Meyer, Madame Dreyfus-Ullmann, à Altkirch, Monsieur et Madame Meyer-Franck et leur enfant, Mademoiselle Clarisse Franck, Messieurs Jules et Paul Franck, ainsi que les familles Meyer, Ullmann et Dreyfuss, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien aimée épouse, mère, grand'mère, arrière-grand' mère, sœur et parente

Madame Rosalie MEYER, née Ullmann

enlevée à leur affection, à l'âge de 82 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 20 Mars 1899.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu **Vendredi 24** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : rue du Stand 6.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3516-2

Monsieur André Karlen a la profonde douleur d'annoncer à ses parents, amis et connaissances, la mort de

Madame Maria KARLEN

leur chère épouse et parente, survenue mercredi, à 4 h. du matin, à l'âge de 73 ans, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 22 Mars 1899.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **vendredi 24** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Industrie 25.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3510-1

Monsieur Gérald Brandt et ses enfants, Monsieur et Madame Alfred Brandt et famille font part à leurs parents, amis et connaissances, du décès de

Madame Jeanne BRANDT, née Terraz

survenu à **St-Louis** (Amérique), le 27 février, après une pénible maladie.

Chaux-d'Abel, le 21 mars 1899.

LA FAMILLE AFFLIGÉE.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3465-1

Monsieur Fritz Nobs, à Seedorf, Monsieur Henri Rufener, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la mort de leur cher frère et ami,

Monsieur Nicolas NOBS

survenue lundi, à 10 h. du soir, à l'âge de 44 ans 6 mois, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 21 Mars 1899.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Jeudi 23** courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue Daniel JeanRichard 31.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 3475-1

VÉRITABLES

FAUCHEUSES AMÉRICAINES

pour foin et blé, système

Deering Idéal

Grande économie d'argent, de temps et de travail

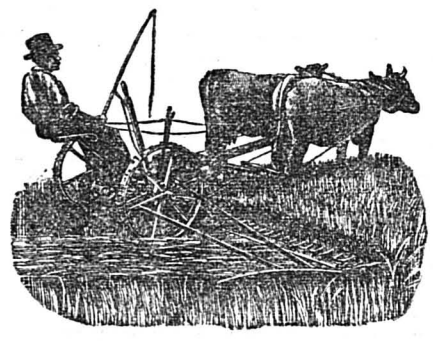

avec coussinets à rouleaux et à billes en acier diamant de Deering, de qualité supérieure. Traction avec 1 ou 2 chevaux, vaches ou bœufs.

Production annuelle de la Fabrique Deering 200,000 machines.

Vente en Suisse, depuis 3 ans : **2954** faucheuses, qui toutes travaillent à la perfection. Grand nombre de certificats sont à disposition. — Essais de machines à BERTHOUD, CORCELLES, OBERWINTERTHUR 1897 : **1re CLASSE. Chicago 1893, Rovigo, Bulach, Wald 1898 : 1re Classe, le plus grand nombre de points. Victorieuse sur tous les autres systèmes.** — Cette faucheuse exige la plus petite force de traction avec une marche silencieuse. Coupe propre, rase et nette aussi dans l'herbe couchée. Entrée directe dans le fourrage, sans être obligé de reculer. Matériel excellent. Pièces de réserve sont toujours en magasin en quantités suffisantes et les réparations éventuelles peuvent être exécutées promptement et à bon compte dans mes ateliers de Wallisellen et Berne et dépôt à Yverdon. 2843-22

FRITZ MARTI, WINTERTHUR

Halles aux machines et ateliers à **WALLISELLEN** près Zurich, et à **BERNE** près Weyermannshaus.
Dépôt principal à **YVERDON** (Place de la Gare). Mes machines agricoles sont données à l'essai.

FANEUSES "Osborne"

sistèmes à fourches et à tambour, constructions soignées et renforcées. Essai de machines à Berthoud, **1re Classe**, 1er rang.

RATEAUX A ATTELAGE, système perfectionné "TIGRE"

Essai de machines à Berthoud **1re Classe**, 1er rang, le plus grand nombre de points.

Râteaux à attelage "Lion" et "Sanglier"

Râteaux à main — Meules à aiguiser
Appareil à aiguiser les couteaux de faucheuses
Machines à charger le foin et à l'engranger
Presses à foin
Machines à arracher les pommes de terre
Herses et rouleaux pr prairies et champs
Charrues de tous genres
Cultivateurs américains
(remplacent la déchaumeuse, le scarificateur, l'extirpateur et la herse)
Machines à semer
Machines à étendre le fumier
Pompes à purin
Pulvérisateurs pour vignes et pommes de terre
Soufreuses
Ecrémeuses centrifuges
Hâche-paille, Concasseurs
Locomobiles, Moteurs
Machines à battre à vapeur

MATÉRIEL POUR ENTREPRENEURS

Représentant, M. H. MATTHEY, rue du 1er Mars 5, à la Chaux-de-Fonds

---

Habillements et Confections
de Garçons et Fillettes

Articles de Bébés
Dernières Nouveautés
chez o h-2598
Mme veuve ABYS
38, rue de l'Hôpital 38, à BERNE

Les envois à choix seront expédiés de suite. 3167-2

Favorisez l'industrie suisse !

Milaine sur fil et le véritable
Drap de Berne
en toute bonne qualité au nouveau
dépôt de fabrique
PH. GEELHAAR, Berne
40, rue de l'Hôpital, 40

Echantillons franco. Marchandises contre remboursement et franco, depuis **20 fr.**

Principe : Du bon — le mieux !

666-41

Emprunt

On demande à emprunter une somme de **65000 fr.** sur hypothèque en premier rang et de tout repos. — S'adresser par écrit sous chiffres **K. Z. 3400**, au bureau de l'Impartial. 3400-4

Petite villa à vendre

Mercredi 29 Mars 1899, à 2 heures après midi, en l'Etude du notaire Ernest Paris, à Colombier, il sera vendu, par voie d'enchères publiques, une jolie petite villa de construction récente, dans une magnifique situation, près de la gare de Corcelles. 3442-2

Pour renseignements, s'adresser à Beau-Site, à Cormondrèche, ou à M. Paul Amez-Droz, rue de l'Envers 32, à La Chaux-de-Fonds.

INSTITUT de JEUNES GENS
BIEBER - SCHLÆFLI
SCHINZNACH-DORF (Argovie).

Langues allemande, française, anglaise, italienne et sciences commerciale et technique. Surveillance familière. Prix modérés. Références : M. Jentzer, fab. d'horlogerie, la Chaux-de-Fonds. Prospectus à disposition. z-626-c 1251-8

PLUMES-RESERVOIR

Les seules pratiques,
Demandez à les voir dans **toutes les Papeteries,** N° 400, **„LADY'S"** Pen à **fr. 7** avec bec or. 14418-52

B. & F., **Genève, agents généraux.**

MAISON

On demande à acheter une maison à la Chaux-de-Fonds, en bon état d'entretien, située convenablement et donnant un revenu avantageux et assuré.

Adresser les renseignements et conditions à M. CHARLES BARBIER, notaire, à la Chaux-de-Fonds. 3347-5

Appartements

A louer pour St-Georges 1899, ensemble ou séparément, deux beaux appartements de trois grandes pièces chacun au deuxième étage de la maison rue Fritz-Courvoisier 11. Exposition en plein soleil. — S'adresser au Bureau du notaire A. QUARTIER, rue Fritz-Courvoisier 9.
u-577-c 2389-2

Ecole d'art appliqué à l'industrie
LA CHAUX-DE-FONDS

Classes professionnelles de Gravure et de Peinture sur émail.

De nouveaux élèves pourront être reçus pendant le mois d'avril.— Se faire inscrire auprès de M. **William Aubert,** *au Collège Industriel (Salle 41), qui donnera tous les renseignements nécessaires.* 2863-1

GRAND CHOIX
d'ARTICLES en Porcelaine, Faïence

SERVICES
à dîner et à déjeuner
en blanc et en décorés,
en **Modèles nouveaux** et variés.

ASSIETTES en Faïence
depuis **Fr. 1.80** la douz.
ASSIETTES en Porcelaine
depuis **5 fr.** la douz.

Riche ASSORTIMENT de Garnitures de Lavabos

MAGASIN D'ARTICLES DE MENAGE
Chez J. THURNHEER
1, Rue du Puits, 1 3483-4

ATELIER DE MÉCANIQUE

TÉLÉPHONE *87 — Rue du Doubs — 87* TÉLÉPHONE
ALBERT GŒTZ — Successeur de J. SCHAAD

Fabrication d'outils en tous genres pour l'Horlogerie.
Spécialité d'Outils pour la Fabrication des Aiguilles.
Balanciers de précision et ordinaires de toutes grandeurs.
MACHINE AUTOMATIQUE à percer les bandes.
Outils pour la Fabrication des pendants et couronnes.
Tours pour la petite mécanique.
Tours de Monteurs de boîtes perfectionnés.
Machines à décalquer. 1931-23
Spécialités :
Installations de Transmissions légères
Transformations et Réparations.
Travail prompt et soigné. PRIX MODÉRÉS.

AU PASSAGE DU CENTRE 2

Atelier de dorages par procédés mécaniques
M. GROBÉTY

Dorages de boîtes argent et métal
Dorages de cuvettes
Dorages boîtes argent émaillées. Spécialité
Dorages de boîtes d'or
Dorages de boîtes imitation gallonné
Mise en couleur
Satiné américain
Sablage à facon 2932-7

Seul procédé breveté

ARGENTURE de boîtes et cuvettes — NICKELAGE extra-blanc pour boîtes et cuvettes
SYSTÈME BREVETÉ
Garantie du poids d'argeat déposé. — Prix du jour.

Boucherie-Charcuterie J. SCHMIDIGER
RUE DE LA BALANCE 12

VEAU
PORC à 90 ct. le demi-kg.
MOUTON
Bien assorti en **PORC fumé et salé.**
Tous les mardis et samedis, **BOUDIN**
Choucroute.

SAINDOUX
fondu, à **75 ct.** le demi-kilo
JAMBON **60** et **65 ct.** le demi-kilo
Tous les mercredis et samedis, choix de
LAPINS FRAIS. 17417-141
Se recommande.

Remonteurs

Un ou deux bons remonteurs d'échappements à ancre après dorure auraient place de suite chez M. Arthur Graizely, fabricant, **La Ferrière.** 3308-3

On donnerait des **remontages** à domicile à un remonteur fidèle. 3308-1

HORLOGER

Un **remonteur** de petites pièces nouvellement installé dans la localité demande de l'ouvrage suivi à domicile. Travail bon courant. Certificats à disposition. — S'adresser rue de la Demoiselle 148, au 1er étage, à droite. 3378-2

Toute l'année, beau choix de bonnes
MONTRES EGRENÉES
tous genres 91-82
PRIX RÉDUITS
F.-Arnold DROZ
Jaquet-Droz 39, CHAUX-DE-FONDS

Bon
Acheveur pour Roskopf
trouve place stable chez 3385-2
Schild frères et Cie
à Granges.

Termineur

Un bon termineur en petites pièces, pourrait encore entreprendre 12 cartons par semaine. — S'adresser par lettres, sous initiales **G. B.,** Poste restante Succursale. 3389-5

La Fabrique de Montilier
demande quelques bons **polisseurs** de boîtes métal, et des **finisseurs** ou **finisseuses** de boîtes. h-1016-f 3406-1

Aux Fabricants
Une bonne POLISSEUSE de boîtes
ARGENT se recommande. — S'adresser **rue de la Ronde 9,** au 3me étage. 3280-1

Emprunt

On demande à emprunter contre de très bonnes garanties et pour une année une somme de **500 francs** au 10 pour cent. S'ad. au bureau de l'Impartial. 3396-2

REGULATEURS

Bons, solides et élégants
RÉGULATEURS
PENDULES
RÉVEILS, ETC.
Adressez-vous à
J. STEINER
Rue du Parc 67
LA CHAUX-DE-FONDS
Livrant ces objets avec garantie de toute sécurité à des prix défiant toute concurrence 18782-85
en tous genres et toutes grandeurs
ne vendant que des pièces vérifiées et en parfaites conditions.
Atelier spécial de **réparations.**

Pendules — Pendules — **Réveils**

POTAGER américain
pour Hôtels et Familles.
Construction splendide. Grande économie.

Invitation aux intéressés de venir visitar un spécimen installé à l'intérieur de l'**Epicerie N. BLOCH, rue du Marché 1** (maison de l'Imprimerie A. Courvoisier) 2856-2

Vélocipèdes

On demande une personne sérieuse connaissant à fond le vélocipède et sachant marcher, pour la vente d'une bonne machine renommée. — Ecrire sous O. V. 3411, au bureau de l'IMPARTIAL. 3411-2

Laiterie, rue du Collège 8

Beurre de crème de la Sagne
Grand choix de
Fromages
d'Emmenthal et de la Sagne.

ŒUFS FRAIS

3382-3 Se recommande, P. STOTZER.

Epicerie, rue de la Ronde 6

Fromage pétri

3319-2 Se recommande.

Avec les **LETTRES MOBILES EN CAOUTCHOUC,** chacun peut imprimer soi-même des adresses, étiquettes, avis, cartes d'invitation ou de convocation, etc., etc. 957-2

Utile, Pratique et Durable. Indispensable pour bureaux.

Boîtes complètes **depuis 4 fr.** Prospectus franco sur demande, **LUTZ-BERGER, Neuchâtel,** fabr. de timbres caoutchouc.— *On demande des agents.*

PANORAMA

On demande à louer, pour le **23 Avril 1900,** un LOCAL bien situé, si possible à la rue Léopold-Robert, pour l'installation du Panorama. — S'adresser à M. J. Blæsi, rue Jaquet-Droz 58. 3379-2

Couturière pour hommes

Mme WEISS, **rue de la Serre 8,** avise sa nombreuse clientèle, ainsi que le public en général, qu'elle continue toujours sa profession de couturière. **Habillements pour messieurs et jeunes gens,** ainsi que **Blouses, Tabliers, Chemises,** etc.
2224-2 Se recommande.

POMMADE

de **Crinière de cheval et Racines d'orties** pour **faire croître les cheveux** et empêcher leur chute.
Prix du pot : **1 fr. 50.** 2882-4
Chez M. L. JEANMONOD, à **St-Imier.**
Rue Malatte 15.

Si vous souffrez
de douleurs rhumastismales, de sciatique, de lombago, enfin de douleurs quelconques
Essayez
Le Baume d'Hercule
vous serez étonné de son effet 151-61*
PHARMACIE BOURQUIN

Le seul Concert !

GRANDE BRASSERIE de la LYRE
rue du Collège 23. 3496-1
Téléphone **Téléphone**

Ce soir **MERCREDI** dès 8 heures,

Grand Concert vocal

donné par la
Tournée Parisienne
ENTRÉE LIBRE

L'Hôtel du Lion d'Or

demande encore quelques Messieurs comme 3283-4
PENSIONNAIRES
Cuisine soignée. PRIX MODÉRÉS

Brasserie Métropole

TOUS LES JEUDIS SOIRS
dès 8 heures, 9127-11
TRIPES - TRIPES
Se recommande,
Charles-A. Girardet.

Brasserie de la Serre

Tous les MERCREDIS soir
dès 7 1/2 heures 3089-110*

TRIPES

à la Mode de Caen.
FONDUES à toute heure.

BILLARD
Se recommande, **G. Laubscher.**

Beau-Site Les Brenets Pension - Famille

ouverte toute l'année. Belle exposition.
Station climatérique recommandée.
CHAMBRES et LOGEMENT disponibles.
2496-7 **Bourquin-Droz.**

VIN

A vendre **10 à 12,000** litres vin de seconde cuvée pour coupage des vins. — S'adresser sous chiffres **W. N. M.**, poste restante, NEUCHATEL. 3109-1

Boulangerie Coopérative

RUE de la SERRE **90**
32 C. le kilo **Pain Blanc**
Pain Noir, 28 c.
et dans tous ses Dépôts. 1821-141

Plus de dartreux !

Guérison certaine de dartres, même anciennes, obtenue par l'emploi de la
Crème anti-dartre
de **Jean KOLLER, méd.-dent.**, Lindenhof, **Hérisau.** Zag. G. 23
Le flacon :
Contre dartres sèches . . fr. 3.—
Contre dartres humides . . » 3.25

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, s'il s'agit de dartres sèches ou humides. 2207-5*

Demande de local

Pour de suite ou époque à convenir, on cherche un local bien situé pour être aménagé comme **débit** ou **restaurant**, si possible dans le quartier de l'Abeille. — Adresser offres sous **A. M. 2859**, au bureau de l'Impartial. 2859 1

A LOUER

de suite ou pr époque à convenir

Ronde 3. Un magasin avec petit logement bien situé. 2985-3

Manège 15. Pour le 15 mars ou plus tard, une remise pouvant servir d'entrepôt pour gypseurs, ou de hangar pour le bois.

Grenier 33. Pour St-Georges prochaine un 2me étage de 3 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil.

Balance 10. Pour St-Georges prochaine un 3me étage de 5 pièces, cuisine et dépendances. Belle exposition. Concierge dans la maison.

S'adresser à M. J. Boch-Gobat, rue de la Balance 10, 1er étage, **à droite.**

MAGASIN

à louer de suite, avec ou sans logement. — S'adresser au magasin de Papiers peints, rue Jaquet-Droz 39. 13981-81*

BRASSERIE de L'AIGLE
SAINT-IMIER

HAUERT Frères

BIÈRE d'exportation

première qualité.
GENRES :
Pilsen, Vienne, Munich
INSTALLATION FRIGORIFIQUE
Dépôt pour la Chaux-de-Fonds : H-1178 J 1975-22
M. ZISSET, rue du Versoix 1. — Téléphone

Thé Schmidt

en paquets de 30, 65 et 125 grammes, etc.
LE MEILLEUR DES THÉS 1911-94 **EN VENTE PARTOUT**

DUNLOP PNEUMATIC

B 10840-11

PANORAMA artistique international

58, RUE LÉOPOLD ROBERT 58

Du 21 au 27 Mars 1899

Les Alpes Italiennes

1. Village de Courmayeur. Vallée d'Aosta. Montagnes.
2. Perspective sous le pont de Courmayeur dans la vallée d'Aosta.
3. La Doire près de Courmayeur. Maison. Montagnes.
4. Maison près de Courmayeur. Montagnes. Rochers.
5. Courmayeur. La chaîne du Mont-Blanc.
6. Vallée d'Aosta.
7. Châtillon dans la vallée d'Aosta.
8. Route alpestre dans la vallée d'Aosta. Rivière. Montagnes.
9. Le glacier Géant vu depuis Courmay.
10. Village au glacier de Brenva. Montag.
11. Le glacier de Brenva. Crevasses.
12. Glacier de Brenva. Rivière, pont, chemin.
13. Le Mont-Blanc vu depuis Crammont. Ascensionnistes.
14. Le Mont-Blanc. Paysages sauvages.
15. Vallée de Veni. Paysages, rivière, pont, pêcheur.
16. Chapelle Notre-Dame, vallée de Veni. Paysages.
17. Vallée de Veni. Paysages pittoresques.
18. Vallée de Ferret. Vue de la Grande Jarosse.
19. Coup d'œil depuis la Grande Jarosse. Paroi de glace.
20. Maisons dans la vallée de Ferret. Montagnes.
21. Parois de rochers du glacier Géant. Touriste.
22. Passage très dangereux du glacier Géant. Ascensionnistes.
23. Intérieur d'une grotte du glacier Géant.
24. Au pied du glacier Géant. Forêts.
25. Village de Tou[illegible]nge. Montagnes.
26. Chûte du Marmori dans la vallée de Tourmanche. Pont de bois.
27. Route alpestre. Vallée de Tournanche.
28. Village dans la vallée de Tournanche. Montagnes.
29. Chute de la Croix de Fer dans la vallée de Tournanche.
30. Le Matterhorn. Maison. Vue de l'hôtel Giomein.
31. Lac de montagne. Le Matterhorn.
32. Panorama de Gressonnay-St-Jean. Vue des Alpes.
33. Maisons de Gressonnay-St-Jean.
34. Campertogno dans la vallée de Sesio.
35. Alagna dans la vallée de Sesio.
36. Paysages près d'Alagna. Touristes.
37. Chûte dans la vallée de Sesio. Rochers.
38. L'alpe Pilé. Forêts.
39. Chûte de Quarazze. Moulin.
40. Passage alpestre près d'Anzasca.
41. Maisons dans la vallée de Macugnaga. Glacier.
42. Maisons de Macugnaga. Pays. alpestres
43. Lac de montagne près de Macugnaga. Forêts.
44. Scènerio dans la vallée de Macugnaga. Pêcheur.
45. Le Monte delle Loccio. Perspective.
46. Au sommet du Monte delle Loccio.
47. Formation de glace au Monte delle Loccio. Crevasses.
48. Gorges du Monte delle Loccio. Rochers.
49. Ascension du Mont-Rose. Touristes.
50. Le sommet du Mont-Rose, côté sud.

OUVERTURE de 9 h. du matin à 10 h. du soir. — ENTRÉE : Adultes, 30 c Enfants, 20 c. — Abonnements : 12 entrées, **3 fr.**; 50 entrées, **10 fr.** 956
☞ Prière de ne pas confondre cet établissement avec les Panoramas ambulants.

Maladies des organes génitaux.

Maladies du bas ventre, contagion, vices secrets et leurs suites, impuissance, pertes séminales pollutions. ardeur et retention d'urine. envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséqueuce fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue. Adresse : **Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris ».** Nº 14

RAMBLER ◆ PEUGEOT ◆ COSMOS
Les „Meilleures Marques" Américaines, Françaises et Suisses
BICYCLETTES garanties, depuis **225** fr.
Grand choix d'ACCESSOIRES, LANTERNES acétylène, ENVELOPPES, etc.
Réparations
Cycle-Hall MAIROT FRÈRES rue de la Promenade 6

Droguerie BOURQUIN, rue Léopold-Robert 39 150-22*

GÉLATINE pour peintres en cadrans (Décalqueurs) reconnue la meilleure

---

HECTOGRAPHE

La **PATE HECTOGRAPHIQUE RICHARD** donne le maximum de Copies. — Usure minime. — Qualité supérieure perfectionnée. 6186-1
Papeteries : H. Baillod. — A.E. Matthey. — A. Courvoisier.

ECOLE DE COMMERCE
de La Chaux-de-Fonds

Les inscriptions pour l'année scolaire 1899-1900 seront reçues dès maintenant à la **Direction.** Les examens d'entrée, contrairement au premier avis, n'auront lieu que ***JEUDI 20 AVRIL 1899***, à 8 h. du matin. — Les candidats, en prenant leur inscription, sont priés de présenter leur dernier bulletin et l'extrait de leur acte de naissance. 2694-5

M. Marc DURIG

de Bôle, reçoit chaque VENDREDI, de 9 1/2 heures à midi, HOTEL de la GARE, La Chaux-de-Fonds. 2562-1

Imprimerie mignonne

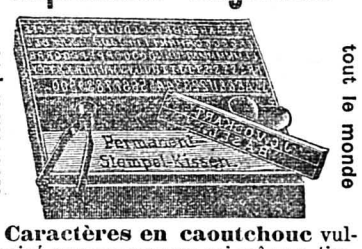

Caractères en caoutchouc vulcanisé pour composer soi-même : timbres, têtes-lettres, cartes de visite, etc. Imprime jusqu'à 5 lignes à la fois. 140 lettres et chiffres, composteur et tampon permanent. Prix fr. **2.50** contre remboursement. Prospectus franco. Seul dépositaire : **J.-G. VOLKART,** Stoeberstrasse 8, **Bâle.** 2842-4

L'agence de Placement

E. SANTSCHI, A TRAMELAN

cherche et place toujours du personnel de toutes les branches et des deux sexes. Entremise de placements à l'étranger ; spécialité pour l'**Angleterre.**

N. B. — Ajoutez aux demandes 20 cts. en timbres-postes. Adresse télégraphique : **Santschi,** Agence, **Tramelan.** 3492-3

---

80 Poussettes

de la renommée Fabrique
NEESER, à Lenzbourg
viennent d'arriver au magasin de
Machines à coudre et Vélocipèdes
Henri MATTHEY
5, Rue du Premier-Mars 5

☞ N'achetez pas vos poussettes sans visiter nos nouveaux modèles brevetés, **avec ressorts américains.** 2849-24
SOLIDITÉ
Garantie une année.
Ventes au comptant.
Prix fixes. *Prix fixes.*

TERMINAGES

Un horloger capable et sérieux, entreprendrait encore quelques cartons terminages de montres par semaine. Genre bon courant, grandes pièces. 18586-31*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Scierie du Verger
LOCLE
Sciage de BILLONS à façon
19003-61* Se recommande, U. DEBROT.

Foin

A vendre environ deux cents quintaux foin et regain, 1re qualité. — S'adresser Joux-Perret 6, ou chez M. Pierre Tissot, boucher. 3303-2

KEFOL

Névralgie, Migraine ◆ Insomnie ◆

Guérison par les Poudres anti-névralgiques « Kéfol » de **C. Bonaccio,** pharm., Genève. Dépôt pour la Chaux-de-Fonds et le Locle : Pharmacie **A. Bourquin,** la Chaux-de-Fonds. 13005-46
La boîte **1 fr.** ; la double **1 fr. 80.**

Armée du Salut

Jeudi soir 23 Mars
à 8 1/2 h., dans le
LOCAL de la CROIX-BLEUE
Bénédiction du Mariage des Capitaines Seydel
présidée par les Brigadiers **ROUSSEL-SCHOCH,** accompagnés de M. **ROLLIER,** pasteur et de plusieurs officiers. 3477-1

ENTRÉE : **20 centimes.**

PHARMACIE CENTRALE GENÈVE
MARQUE DÉPOSÉE
LE MEILLEUR
Dépuratif du sang
et le moins coûteux est
l'Essence concentrée
de la
Véritable Salsepareille
de la Jamaïque
préparée à la **Pharmacie Centrale. Genève**

Cette essence, d'une composition exclusivement végétale, élimine les virus qui corrompent le sang et répand dans l'organisme la vigueur et le bien-être.

Devrait en faire usage toute personne souffrant de **congestions, maux de tête, boutons, rougeurs, dartres, épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, goitre, démangeaisons, rhumatismes maux d'estomac,** etc., etc. 2542-20

Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique ci-dessus et le nom de la pharmacie Centrale de Genève.

Dépôt à la Chaux-de-Fonds : **Pharmacies Berger, Bech, Leyvraz, Parel, Boisot.**
A Neuchâtel : **Pharmacies Dardel, Bauler, Bourgeois, Jordan, Guebhart.**
Au Locle : **Pharmacie Theis.**
A Bienne : **Pharmacie Stern.**
A Porrentruy : **Pharmacie Gigon.**

9837-13

ASSOCIÉ

Pour une industrie très avantageuse, on demande de suite un associé, célibataire si possible. — S'adresser chez M. Ant. Rotah, rue du Doubs 21. 3398-2

Marque DE FABRIQUE Dessins A. WALLER LA CHAUX-DE-FONDS

AUX PAYSANS

A vendre de belles **POMMES DE TERRE Magnum.** — S'adresser au Magasin Alimentaire, rue de la Paix 61. 3267-1

Maison à vendre

La famille de M. **Charles GENRET** voulant liquider l'indivision existant entre ses membres, offre à vendre, de gré à gré son immeuble, **rue de la Demoiselle, nº 57.** Belle situation. Revenu avantageux.

S'adresser à Mme veuve **Genret,** rue du Collège 10, ou au notaire **Charles Barbier,** rue de la Paix 19. 3397-2

Terrain à vendre

mesurant 3624 m², situé entre la rue du Doubs et les rues de Bel-Air et du Temple Allemand.

S'adresser à M. François Riva, rue des Terreaux 22. 2836-5*

Débilité, faiblesse, suite d'excès de jeunesse *et toutes les autres maladies des organes des deux sexes ;* flueurs blanches chez jeunes filles et dames sont radicalement guéries par l'**Institut Sanitas,** Genève. Prospectus gratis. 15888-1